

# RA5

[ revue étudiante de sociologie de l'UQAM ]

automne - 2011

---

RA5

vol.1

n°1

# Revue Aquin 5

volume 1, numéro 1, automne 2011

Chaque texte publié dans la revue a5 est évalué par deux étudiants à la maîtrise du département de sociologie de l'UQAM.

La responsabilité des textes incombe seulement à leurs auteurs.

Pour nous faire parvenir un texte ou pour une demande d'informations,  
veuillez nous écrire au [revuea5@gmail.com](mailto:revuea5@gmail.com)

Comité de rédaction :  
Mathieu Forcier  
François Gagnier  
Xavier Goya St-Denis

Graphisme et design de la page couverture :  
Félix Langlois

Revue Aquin 5  
Université du Québec à Montréal  
Pavillon Hubert-Aquin, local A-5235  
1255, rue Saint-Denis  
Montréal (Québec) H2X 3R9

# TABLE DES MATIÈRES ◀

---

- 1** L'État national a-t-il un avenir?  
Trois perspectives sur une  
continuité réelle et souhaitable / 1  
*Hubert Rioux*
  
- 2** Construction sociale de l'Autre et  
lutte pour la reconnaissance / 21  
*Sabrina Paillé*
  
- 3** Karl Polanyi : ses concepts, sa  
pratique / 31  
*Camille Vaillancourt de Jocas*
  
- 4** La sociologie de la culture de  
Raymond Williams / 53  
*Jocelyn Darou*



# L'État national a-t-il un avenir? Trois perspectives sur une continuité réelle et souhaitable

Hubert Rioux

Dans le cadre du cours *Théories sociopolitiques*

Avec Joseph-Yvon Thériault, hiver 2011

**D**ans un important chapitre datant de 2001, le politologue anglais David Held allait résumer de belle façon ce que plusieurs soutenaient déjà depuis au moins une quinzaine d'années :

*If globalization refers to those processes that underpin a transformation in the organization of human affairs, linking together and expanding human activity such that it encompasses frameworks of interregional and intercontinental change and development, then many of our most cherished political ideas – which formerly centred on nation-states – need to be recast<sup>1</sup>.*

Held conviait ses lecteurs à reconnaître que la « globalisation » invite à remettre en question nos idées politiques les plus fondamentales, lesquelles ont été jusqu'ici limitées par ce qu'Ulrich Beck<sup>2</sup> définit comme un « nationalisme méthodologique », soit par cette présupposition désormais caduque faisant du cadre national le lieu d'organisation politique et sociale principal des sociétés modernes. Non seulement cette remise en question de l'ordre étatique moderne allait-elle prendre la forme, au cours des années 1980 et 1990, de la chronique d'une mort annoncée, mais plusieurs proposeraient carrément de précipiter cette mort de manière à pouvoir juguler, entre autres, la « transnationalisation » de l'activité économique et financière, qui a toujours constitué le cœur de cette « globalisation » dont on nous avise depuis plus de vingt ans qu'elle se déploie et s'approfondit aux dépens de nos pouvoirs d'action collectifs.

Cette critique d'un État désormais inadapté et par conséquent inapte, nous en retrouvons d'ailleurs les traces autant à droite qu'à gauche, alors que néolibéraux et

---

<sup>1</sup> David Held, 2000, «Regulating Globalization? The Reinvention of Politics», dans Anthony Giddens (dir.), *The Global Third Way Debate*, Malden MA, Blackwell Publishers Inc., p. 406.

<sup>2</sup> Ulrich Beck, 2003, *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, Aubier.

démocrates radicaux s'entendent pour accuser l'État national d'entrave à la liberté et à la justice. Autant entendons-nous dire que l'État est désormais impuissant devant les forces centrifuges du marché capitaliste global, autant la nation nous est-elle présentée comme un lieu anachronique d'inscription du politique, duquel la notion de citoyenneté devrait être désencastrée en vue d'une déterritorialisation et d'une dépolitisation des droits économiques et sociaux. Des altermondialistes aux économistes néoclassiques et néolibéraux contemporains, tous ne s'entendent pas sur la valeur normative du phénomène. Plusieurs s'entendent toutefois pour annoncer la mort probable et souhaitable de l'État national, la dissolution progressive des frontières et l'avènement d'un monde où les forces du marché globalisé, désormais prépondérantes, devront faire face à une « démocratie » cosmopolitique selon certains, qui ne s'embarrassera plus des protocoles et des formalités de la représentation politique selon d'autres. Quoi que l'on puisse dire d'ailleurs des divers processus d'hybridation identitaire et culturelle, des flux migratoires, du développement des technologies de la communication, des métamorphoses diplomatiques et politiques, des « risques » militaires, écologiques, alimentaires et épidémiologiques mondiaux, il demeure que l'économie constitue très certainement le moteur principal de cette « globalisation » et de ce qu'elle est censée représenter. L'intégration mondiale des marchés financiers et commerciaux est en effet réputée être au centre de ce phénomène, car elle implique trois grandes logiques présentant le potentiel d'affaiblir la capacité d'action de l'État. D'abord, en facilitant la délocalisation de la production, la «globalisation» économique inscrirait l'État à une course funeste dont l'objectif est de procéder à un nivellation fiscal vers le bas afin d'attirer et/ou de retenir l'investissement et le capital. Ensuite, la dissolution des frontières financières, soit la mobilité croissante du capital, aurait pour effet de discipliner l'État en le forçant à limiter ses déficits budgétaires, qui nécessitent d'emprunter et, à moyen et long terme, d'appuyer des politiques inflationnistes redoutées par les marchés financiers. Enfin, toutes ces logiques demanderaient de l'État qu'il reconnaisse être engagé à jouer un rôle de « compétiteur<sup>3</sup> » et non plus d'abord de régulateur et/ou de protecteur, ce que signifie qu'il doive réduire à la fois ses revenus et ses dépenses, de manière à permettre une liberté entrepreneuriale optimale.

Dans cette optique, la relation qu'entretiennent la « globalisation » des marchés et l'État national est présentée comme consistant en un jeu à somme nulle : plus l'un augmente en puissance et en profondeur, plus l'autre se trouve limité et contraint. Ce point de vue est pernicieux, car il suppose que l'État et la « globalisation »

---

<sup>3</sup> Tore Fougner, 2006a, «The state, international competitiveness and neoliberal globalization: is there a future beyond the 'competition state'? », *Review of International Studies*, vol.32, 2006, p. 165-185.

évoluent tels des vases communicants, que leurs logiques sont nécessairement antithétiques. L'objectif de ce travail est de proposer un constat différent de la situation. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la question de l'économie politique pour montrer en quoi l'État national demeure non seulement un acteur central de la vie économique contemporaine, mais également le lieu politique le mieux à même de prendre en charge les défis que pose l'accroissement des inégalités qui s'y observe. Il s'agira donc de procéder à une reconsidération des capacités régulatrices de l'État national de manière à réfuter à la fois les arguments annonçant son obsolescence et ceux qui la font découler des logiques de la globalisation. Notre argumentaire se déploiera pour ce faire en trois temps : une perspective historique, d'abord, cherchera à relativiser l'originalité des défis qui se posent à l'État national contemporain. Une perspective institutionnelle évaluera ensuite la puissance contraignante et homogénéisante réelle de la globalisation, puis une perspective idéelle, enfin, proposera de réintégrer à l'analyse une réflexion normative sur le rôle de l'État national en ce qui a trait à la sauvegarde d'une solidarité économique minimale.

### **État national et économie politique internationale : une perspective historique**

L'une des inquiétudes majeures associées à la « globalisation » et à tout ce qu'elle est censée représenter concerne la perte de souveraineté, entre autres économique, de l'État national. Les logiques de la globalisation sont ainsi présentées comme affectant de manière profonde et irréversible les capacités d'intervention de l'État en rendant de plus en plus insignifiantes les frontières nationales. La mobilité du capital, la « globalisation » du commerce et l'informatisation des flux financiers, qui depuis une trentaine d'années n'ont cessé de s'approfondir, sont en effet réputées se déployer au-dessus de ces frontières. En un mot, l'économie serait en voie de devenir réellement « transnationale ». C'est précisément en ce sens que l'État national, par essence limité par ses propres frontières et ses champs d'intervention, est désormais considéré impuissant. Cette thèse, largement répandue au niveau des sciences sociales, politiques et économiques, propose pourtant une lecture essentiellement anhistorique et antagonique des rapports entre le national et l'international.

En effet, cette lecture des réalités associées à la globalisation des marchés repose sur un présupposé qu'il convient ici de relativiser. L'État national moderne, contrairement à ce que la thèse de la perte de souveraineté semble proposer, n'a jamais été cette entité refermée sur elle-même, autonome et insensible aux réalités et aux contraintes internationales et globales qui semblent maintenant s'imposer à elle. La réalité historique, beaucoup plus complexe, ne permet pas d'entériner cette perception démesurément westphalienne de ce que l'État national aurait représenté

jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Au contraire, l'État a toujours été, nonobstant les différentes formes qu'il aura prises ou tenté de prendre, un lieu d'organisation du politique dont le rôle et la pratique consistent précisément à aménager les enchevêtrements complexes de réseaux et d'interactions individuels, locaux, régionaux, nationaux et internationaux qui constituent toute société humaine. C'est entre autres ce que nous ont appris Max Weber et, après lui, John M. Hobson<sup>4</sup> par exemple.

L'indépendance et la souveraineté nationales constituent des principes qui donnent à l'État une autonomie d'action substantielle. C'est d'ailleurs ce que plusieurs auteurs, au tournant des années 1980, entendaient rappeler à ceux qui évacuaient l'acteur étatique en tant que joueur central des trajectoires économiques, sociales et internationales modernes<sup>5</sup>. Il ne s'agit donc pas ici de nier à l'État un degré d'autonomie qui s'est lentement développé depuis 1648, car l'objet de notre travail est à l'inverse de souligner la persistance réelle de cette autonomie au sein d'une conjoncture dont on nous prédit depuis près de trente ans qu'elle devrait l'avoir effritée irrémédiablement. Il s'agit au contraire de rappeler aux partisans de la thèse de la perte de souveraineté que celle-ci ne s'est jamais édifiée de manière détachée de la sphère internationale. Dès lors que le monde serait divisé en États nationaux, les relations internationales se verrait, il est vrai, transformées. Mais jamais le principe de souveraineté nationale ne s'est-il substitué à la réalité de l'international ou même du « transnational ».

Sans évoquer tous les aspects de la vie sociale et culturelle des sociétés humaines, en partant de la religiosité par exemple, qui ont échappé en partie à la régulation étatique, rappelons déjà avec Michael Mann qu'une bonne partie de la vie économique elle-même est toujours restée hors de portée pour la plupart des nations démocratiques et capitalistes modernes : « *remember also that most of economic life had never come into the realm of the state : we call it private property*<sup>6</sup>. » Notons d'ailleurs que le commerce international a toujours été, depuis les balbutiements de l'État national moderne, une variable que ce dernier doit prendre en considération bien qu'elle lui échappe en partie. Autant François Quesnay qu'Adam Smith, David Hume et Friedrich List réfléchissaient déjà, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, aux effets de la mobilité du capital sur l'État, sa puissance et son développement. Il faut aussi

<sup>4</sup> John M Hobson, 2000, *The State and International Relations*, Cambridge, Cambridge University Press. ; John M. Hobson et M Ramesh, 2002, «Globalisation Makes of States What States Make of It: Between Agency and Structure in the State/Globalisation Debate», *New Political Economy*, vol.7, no.1, pp. 5-22.

<sup>5</sup> Theda Skocpol, Peter B. Evans et Dietrich Rueschemeyer (dir.), 1985, *Bringing the State Back In*, Cambridge, Cambridge University Press.

<sup>6</sup> Michael Mann, 1997, «Has globalization ended the rise and rise of the nation-state? », *Review of International Political Economy*, vol.4, no.3, p. 477.

souligner que l'activité économique « transnationale » de bourgs commerciaux tels Venise ou Amsterdam a échappé à l'action régulatrice et centralisatrice des monarchies durant une bonne partie de l'époque féodale et absolutiste. Comme Weber l'a d'ailleurs bien montré, l'autonomie économique relative de ces cités États commerçantes, qui tranchait radicalement avec l'ordre politique alors prédominant, aura été aux fondements des principes modernes d'organisation de l'État national capitaliste<sup>7</sup>.

La perte de souveraineté économique de l'État national au profit d'un ordre commercial transnational n'est donc pas sans conséquence, mais l'originalité historique de ce mouvement n'est peut-être pas aussi importante que plusieurs semblent le croire. L'État national n'a jamais exercé un plein contrôle sur le commerce international, qui lui-même ne s'est pas développé d'un coup à partir des années 1970. Les échanges internationaux étaient à ce titre autant, sinon plus développés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> qu'ils ne peuvent l'être aujourd'hui<sup>8</sup>. S'il est impossible de réfuter le fait que ces échanges constituent une part de l'activité économique des États en croissance constante depuis 1960 (importations+exportations/P.I.B), il faut cependant noter que cela s'explique en partie par leur considérable diminution entre 1900 et 1960, à la faveur des différents protectionnismes puis en raison des deux Guerres mondiales<sup>9</sup> et surtout de la grande crise des années 1930.

L'ordre économique qui avait été établi avec les accords de Bretton Woods et qui allait perdurer de 1944 à 1973 était précisément le fruit d'une coopération internationale qui avait été rendue nécessaire après le fiasco financier de 1929 et la Seconde Guerre mondiale. Cette ère de réformes keynésiennes nous enseigne deux choses : d'abord que l'État n'a pas toujours contrôlé de manière étroite l'économie et le commerce, comme semblent le supposer ceux qui assimilent le processus de « globalisation » actuel à une perte de contrôle; ensuite que ce contrôle, justement, était directement dépendant du système monétaire élaboré à Bretton Woods (taux de change fixes) et donc d'une coopération étroite entre États. Puisque cette coopération a précédé la « globalisation » qui prendrait son envol à partir des années 1970 et 1980, il apparaît évident que l'ordre politique des souverainetés nationales a contribué à la mise en forme de l'ordre international contemporain. Cet

---

<sup>7</sup> Voir à ce sujet Dominique Schnapper, 1994, *La communauté des citoyens*, Paris, Gallimard ; Max Weber, 1992, *La ville*, Paris, Aubier.

<sup>8</sup> Michael Mann, *op.cit.* ; David McNally, 2006, *Another World is Possible*, Winnipeg, Arbeiter Ring.

<sup>9</sup> Voir à ce sujet Geoffrey Garrett, 1998, «Global Markets and National Politics : Collision Course or Virtuous Circle?», *International Organization*, vol.52, no.4, p. 787-824.

ordre ne s'est pas constitué contre l'État national, mais grâce à lui<sup>10</sup>, ce qui engage à relativiser l'idée selon laquelle la globalisation actuelle menacerait jusqu'à l'existence même des principes modernes de souveraineté. La « globalisation » des marchés, toute « transnationale » qu'elle soit, n'est pas un phénomène qui évolue indépendamment des frontières nationales. Ses logiques de développement ont été et sont dépendantes de la préexistence de ce monde divisé en États nationaux. Pour Linda Weiss<sup>11</sup>, la dissolution de ces frontières signifierait même la fin du processus de « globalisation » tel qu'il s'est décliné jusqu'à maintenant.

La financiarisation importante en cours depuis 1970, néanmoins, est souvent interprétée comme un mouvement ayant complètement outrepassé les États nationaux, impuissants devant les avancées technologiques favorisant le transfert instantané et massifié des capitaux. Ces développements technologiques, réputés être aux fondements de cette « transnationalisation » rendant les frontières nationales caduques et anachroniques, sont même souvent présentés comme étant les premiers responsables de cette « globalisation » financière. Le rôle de l'État est ainsi une fois de plus relégué à celui de victime passive et impassible. Pourtant, comme Eric Helleiner<sup>12</sup> nous le rappelle, les États ont joué des rôles centraux quant à ce processus de libéralisation et de « transnationalisation » financières. D'abord, au courant des années 1960, l'appui des États-Unis à la construction et au maintien d'un marché boursier européen échappant aux contrôles monétaires consentis en 1944 et contrôlé par la Bourse de Londres allait contribuer à miner les fondements de l'ordre financier tel qu'il avait été échafaudé depuis Bretton Woods. À partir de 1973, soit avec l'abandon des taux de change fixes (qui a d'ailleurs beaucoup à voir avec la libéralisation informelle qui était en cours depuis les années 1960), une collaboration internationale du type de celle qui avait été organisée à Bretton Woods et dont un grand nombre de pays souhaitait la réalisation par l'intermédiaire du Fond Monétaire International allait être bloquée par les États-Unis et la Grande-Bretagne, qui avaient intérêt à ce que le système libéralisé soutenu par la Bourse de Londres s'approfondisse et s'étende aux autres marchés boursiers. La collaboration fut donc rendue impossible non pas en raison de l'internationalisation du capital financier, mais précisément en raison d'intérêts

<sup>10</sup> James Mayall, 1990, *Nationalism and International Society*, Cambridge, Cambridge University Press.

<sup>11</sup> Linda Weiss, 1999, «Globalization and national governance : antinomy or interdependence?», *Review of International Studies*, vol.25, p. 59-88

<sup>12</sup> Eric Helleiner, 1994, *States and the Reemergence of Global Finance. From Bretton Woods to the 1990s*, New-York, Cornell University Press ; Eric Helleiner, 1995, «Explaining the Globalization of Financial Markets : Bringing States Back In», *Review of International Political Economy*, vol.2, no.2, p. 315-341.

nationaux particuliers. Ce blocage allait perdurer durant une bonne partie des années 1970 et 1980, alors que la Grande-Bretagne, les États-Unis et la France, entre autres, continuaient de défendre les intérêts financiers de leurs firmes nationales et transnationales aux dépens d'une régulation internationale qui aurait permis d'encadrer la croissance subséquente des marchés financiers : « *the cooperative mechanisms of restoring control over international financial markets advocated by Keynes and White at Bretton Woods were easily scuttled by the opposition of states who derived benefits from financial openness*<sup>13</sup>. » Mais les sciences économiques et sociales, qui depuis le XIX<sup>e</sup> siècle au moins présupposaient l'existence et la prééminence de l'ordre politique national comme cadre d'organisation premier des sociétés modernes, ne doivent-elles pas aujourd'hui abandonner ce « nationalisme méthodologique » qui les empêche de constater que les mutations du capitalisme rendent désuète l'idée même de la nation en favorisant tout à la fois l'individualisme et le cosmopolitisme ? Une fois de plus, s'il est prudent de ne pas sous-estimer les effets délétères des dynamiques de la « globalisation » économique sur la logique et les fonctions de la nation moderne, il convient de relativiser le danger que représentent ces trajectoires pour l'idée nationale elle-même. Une perspective plus historique est à même de montrer, au contraire, que la nation moderne s'est érigée non pas contre le développement du capitalisme international et de l'individualisme, mais bien au contraire avec lui. L'idée de l'individu libre et égal en droit est la base même sur laquelle l'idée nationale, qui impliquait le dépassement de la logique transcendante des hiérarchies de sang prémodernes, a pu s'édifier<sup>14</sup>. La nation, dans cette optique, doit être interprétée d'abord à la manière d'une philosophie politique, soit d'une vision du monde politique et sociale faisant de la nation le référent identitaire légitime par excellence. Cette vision était en rupture avec l'ordre ancien dans la mesure où ce ne fut qu'avec la dissolution progressive des distinctions héréditaires et particularistes que l'avènement d'une idée politique faisant du peuple une « nation » allait être possible. Le fait de considérer la communauté politique dans son unité et d'accepter l'égalité de tous les membres de la communauté, indépendamment de leurs statuts ou de leurs occupations, constitue l'essence même du nationalisme :

*National identity in its distinctive modern sense is, therefore, an identity which derives from membership in a 'people', the fundamental characteristic of which is that it is defined as a 'nation'. Every member of the people thus interpreted partakes in its superior, elite quality, and it is in*

---

<sup>13</sup> Eric Helleiner, 1995, *op.cit.*, p.328.

<sup>14</sup> Dominique Schnapper, 1994, *op.cit.* Pour une opinion contraire, se référer à Adrian Hastings, 1997, *The Construction of Nationhood. Ethnicity, Religion and Nationalism*, Cambridge, Cambridge University Press.

*consequence that a stratified national population is perceived as essentially homogeneous, and the lines of status and class as superficial<sup>15</sup>*

D'autre part, si l'individualisme et le cosmopolitisme sont réputés être les pendants politiques et sociaux des trajectoires récentes d'une économie politique internationale qui subordonnerait à ses logiques les pouvoirs collectifs dont les communautés nationales s'étaient dotées jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, c'est aussi parce que l'idée de la nation est désormais présentée comme anachronique dans un monde où les économies nationales se voient supplantées par l'intégration régionale et mondiale. Le capitalisme globalisé contemporain, dans cette perspective, rendrait le nationalisme économique inopérant, voire absurde. Or, cette lecture révèle une conception bien étroite de ce qu'a représenté le nationalisme économique dans l'histoire. Il s'agit là d'une lecture libérale, qui associe de facto l'idée du nationalisme économique au protectionnisme ou à l'autarcie. La réalité est beaucoup plus complexe. Comme Friedrich List<sup>16</sup> a probablement été le premier à le rappeler à une époque où l'idéologie libérale triomphante masquait la réalité économique telle qu'elle s'était réellement développée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, le nationalisme économique ne se réduit pas qu'à un système (bien qu'il puisse en constituer un), mais relève au contraire de ce que l'économie politique de tout État est tributaire de l'organisation et des forces sociales qui définissent « sa » nation. L'émergence du capitalisme industriel, à partir des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, ne s'est pas réalisée indépendamment du développement du nationalisme, car les principes de croissance et de compétitivité définissant l'un sont liés de manière fondamentale aux logiques de l'autre. Autrement dit, si nous acceptons de considérer, avec Weber, que l'esprit du capitalisme moderne relève « d'un *individu historique*, c'est-à-dire d'un complexe de connexions présentes dans la réalité historique, que nous rassemblons en un tout conceptuel du point de vue de leur *signification culturelle*<sup>17</sup> », il ne fait aucun doute que le nationalisme puisse avoir joué un rôle central quant aux conditions culturelles de possibilité d'un système économique « rationnel » et émancipé des contraintes qu'imposaient le féodalisme et le mercantilisme. Le nationalisme allait permettre d'investir l'économie politique d'une fonction identitaire associée à la « communauté des citoyens », c'est-à-dire à cette entité politique relevant d'un intérêt commun, général.

<sup>15</sup> Liah Greenfeld, 1992, *Nationalism. Five Roads to Modernity*, Cambridge, Harvard University Press, p.7. Notons que la thèse développée par Greenfeld est originale en ce sens qu'elle situe le développement du nationalisme en amont de celui de la modernité occidentale plutôt qu'en aval, comme le font la plupart des auteurs modernistes. Pour Greenfeld, le nationalisme ne découle pas de la modernité mais en est au contraire l'un des fondements.

<sup>16</sup> Friedrich List, 1998, *Système national d'économie politique*, Paris, Gallimard.

<sup>17</sup> Max Weber, 2003, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, p.20.

L'économie capitaliste moderne, dont la recherche d'une croissance infinie serait le trait distinctif, s'est donc développée parallèlement à l'émergence d'une nouvelle philosophie politique. Si, conséquemment, aujourd'hui peut-être davantage que jamais, l'économie politique nationale et internationale est axée de manière très claire sur la recherche de la croissance continue et de la compétitivité maximale, cette recherche n'est pas fortuite, car un sens lui est accordé par les collectivités qui s'y soumettent :

*[t]his makes competitiveness a measure of success in every sphere which a nation defines as significant for its self-image, and commits societies which define themselves as nations to a race with a relative and therefore forever receding finish line. When the economy is included among the areas of competition, this presupposes a commitment to constant growth. In other words, the sustained growth characteristic of modern economy is not self-sustained; it is stimulated and sustained by nationalism<sup>18</sup>.*

### **La « globalisation » contre l'État : un jeu à somme nulle?**

En raison de la mobilité du capital financier, des possibilités croissantes de délocalisation de la production et de la compétition fiscale que sont contraints de se livrer les États pour attirer les investissements directs et indirects des firmes multinationales, la « globalisation » et l'État sont le plus souvent présentés comme étant fondamentalement antithétiques. Cette lecture implique deux choses : d'abord que la « globalisation » et la « transnationalisation » des marchés sont des phénomènes réels et autonomes; ensuite que l'État ne peut que s'effacer devant ces dynamiques, n'ayant ni les moyens ni la capacité de s'y adapter. Ce raisonnement ne résiste pas à l'épreuve des faits. D'abord, comme nous le rappelle Mann<sup>19</sup>, il est loin d'être certain que la « globalisation » puisse être tenue seule responsable de la supposée crise fiscale de l'État. La résistance à la taxation est au contraire une tendance historique lourde<sup>20</sup>, qui n'a été renversée que durant une courte période (1945-1975). Mais penchons-nous d'abord sur le premier argument. Selon Linda Weiss,

*the language of globalization implies tendencies quite different from those captured by the language of internationalization. To use the language of globalization is fundamentally to claim that the nation-state is no longer important either as an actor or as a site of economic accumulation<sup>21</sup>.*

---

<sup>18</sup> Liah Greenfeld, 2003, *The Spirit of Capitalism. Nationalism and Economic Growth*, Cambridge, Harvard University Press, p.23.

<sup>19</sup> Michael Mann, *op.cit.*

<sup>20</sup>Voir à ce sujet Charles Tilly, 1975, *The Formation of National States in Western Europe*, Princeton, Princeton University Press. ; Charles Tilly, 1992, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe 990-1990*, Paris, Aubier.

<sup>21</sup> Linda Weiss, 1998, *The Myth of the Powerless State*, Ithaca, Cornell University Press, p.168-169.

Qu'en est-il réellement? Comme nous l'avons souligné précédemment, si le commerce international a augmenté depuis 1970, il n'est pas significativement plus important qu'il ne pouvait l'être avant 1914. Affirmer que l'intégration économique internationale actuelle constitue une trajectoire sans précédent révèle ainsi une perspective historique limitée.

De plus, la nature qualitative de la croissance des échanges internationaux permet de questionner la thèse d'une « globalisation » des marchés. L'activité économique internationale actuelle se concentre au contraire toujours entre l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord et quelques pays asiatiques (notamment le Japon, la Chine et la Corée du Sud). À ce titre, Weiss<sup>22</sup> nous rappelle que la plupart des pays de l'OCDE n'ont toujours que deux ou trois partenaires commerciaux dignes de mention. Cette situation perdure d'ailleurs depuis au moins 1960. Notons également que plus de 80% de la production industrielle mondiale sont toujours destinés au marché national. Dans bien des cas, soit en dehors des pays de l'OCDE, la production n'étant pas destinée au marché national représente même moins de 10% de la production industrielle totale<sup>23</sup>. L'écrasante majorité des entreprises privées et publiques du globe est donc toujours fortement dépendante de la structure institutionnelle, financière, politique et sociale du cadre national au sein duquel elle évolue et élaborer ses stratégies de développement et de mise en marché. Même les entreprises multinationales, malgré les possibilités qui s'offrent à elles, dépendent toujours de ce que les États peuvent leur offrir en termes d'environnement d'affaires, de ressources humaines, de coordination sectorielle et de recherche et développement.

Si on peut accepter de considérer que les firmes « transnationales » ne soient attachées à aucun espace national particulier, ce qui est d'ailleurs le cas de bien peu d'entre elles, cela ne signifie cependant pas qu'elles soient indépendantes des espaces nationaux en général. Leurs activités, aussi mobiles qu'elles puissent être, prennent place dans un cadre national ou un autre, avec ses particularités politiques, juridiques, culturelles, etc. Cet ancrage encore largement national des entreprises multinationales s'observe d'ailleurs dans le fait que leurs investissements sont le plus souvent destinés au marché domestique où leurs opérations sont concentrées. Ces investissements domestiques excèdent d'ailleurs encore assez largement les investissements réalisés à l'étranger<sup>24</sup>. Ces investissements, qui se sont indéniablement accrus au cours des vingt dernières années, se résument d'ailleurs pour la plupart à des fusions ou à des acquisitions

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> Geoffrey Garrett, 1998, *op.cit.*

<sup>24</sup> Linda Weiss, 1999, *op.cit.*

qui modifient la propriété des actifs et passifs des entreprises concernées davantage que leur structure industrielle et organisationnelle. Dans la plupart des cas, l'accroissement des investissements à l'étranger entraîne d'ailleurs une hausse systématique de l'activité locale de ces entreprises. De plus, cette hausse observée depuis la fin des années 1970, du moins dans les cas d'acquisition de portefeuilles d'actifs, a moins à voir avec la « globalisation » et la mobilité du capital elles-mêmes qu'avec la nécessité et l'opportunité de diversification ayant été engendrée par l'abandon des taux de change fixes à partir de 1973<sup>25</sup>. Afin d'éviter les risques et de profiter des occasions liées à l'inflation et au flottement des taux de change, les transactions en devises étrangères et la diversification des portefeuilles corporatifs et individuels se sont popularisées.

Par ailleurs, la compétition industrielle internationale qui est souvent évoquée pour définir la « globalisation » et ses impacts ne se résume qu'à une compétition entre différentes firmes nationales ou multinationales d'un même secteur industriel. La montée en puissance des économies du BRIC (Brésil-Russie-Inde-Chine) dans les années 1990 signifie en effet que les économies occidentales doivent faire face à une concurrence accrue et puissante provenant de nouveaux rivaux. Pourtant, faire de cet accroissement de la compétition une preuve du processus de « globalisation » est trompeur : la croissance des économies du BRIC, tout comme celle des « Tigres » asiatiques depuis le début des années 1990 démontre au contraire que cette « globalisation », du moins en ce qui a trait à la compétition industrielle internationale, est précisément portée par des trajectoires nationales. L'inclusion des pays du BRIC à cette compétition internationale, notamment dans les cas de la Russie et de la Chine, a d'ailleurs présidé à la formation de nationalismes puissants, non à leur effacement. Comme nous le rappelle Garrett<sup>26</sup>, il n'existe d'ailleurs à l'heure actuelle aucun marché international ou « transnational » qui soit aussi intégré que les différents marchés nationaux l'ont été dans l'histoire ou peuvent l'être aujourd'hui. En dehors des quelques zones libre-échangistes régionales existantes, d'importantes barrières tarifaires et non tarifaires continuent de prévaloir un peu partout sur le globe. Les pays les plus industrialisés sont d'ailleurs eux-mêmes très inégalement intégrés aux marchés internationaux. La plupart d'entre eux ne sont intégrés qu'à certains marchés régionaux bien spécifiques. Parmi ces États, les plus libéralisés sont aussi ceux dont le nombre de partenaires commerciaux d'importance est le plus bas. Nous sommes donc encore très loin d'un monde économique parfaitement intégré. Les frontières nationales et la nature des économies nationales influencent encore grandement le fonctionnement et les coûts du commerce international.

---

<sup>25</sup> Geoffrey Garrett, 1998, *op.cit.* ; Eric Helleiner, 1994, *op.cit.*

<sup>26</sup> Geoffrey Garrett, 1998, *op.cit.*

La finance internationale, réputée être au cœur du processus de « globalisation » de l'économie, présente elle-même des pratiques et une structure institutionnelle encore fortement encastrées dans l'État national. Les corporations cotées en bourse le sont pour la plupart sur des marchés boursiers nationaux ou régionaux, qui eux-mêmes dépendent de cadres législatifs nationaux. Les systèmes financiers nationaux demeurent à ce titre différents les uns des autres et conservent une importance fondamentale quant aux trajectoires relatives à la fixation des prix, aux politiques inflationnistes et déflationnistes, aux taux d'intérêt directeurs, à l'épargne collective et aux investissements en capital de risque<sup>27</sup>. Le politologue américain John Zysman rappelle d'ailleurs qu'il est impératif de faire la part des choses lorsque l'on invoque l'« internationalisation » de la finance pour stipuler sa nécessaire « dénationalisation » :

*An initial analytic step must sharply distinguish between wholesale financial markets – which are certainly international; markets for derivatives – which appear to be international; and the transformation of savings into investment – which at least for the moment appears to remain principally national. The vast flows of funds that define the popular image of globalization are wholesale market movements. But the average U.S. homeowner does not directly borrow from a Saudi or Japanese saver to finance a mortgage [...]*<sup>28</sup>

Si la véracité et l'acuité du récit de la « globalisation » des marchés sont donc toutes relatives, qu'en est-il de l'argument selon lequel les logiques de cette « globalisation » menaceraient de manière fondamentale et irréversible le rôle et les capacités régulatrices de l'État national? Assiste-t-on réellement à un effacement progressif de l'État? Un survol rapide des principales contributions académiques sérieuses concernant cette question permet une réponse catégorique : non. Dès 1996 par exemple, Robert Boyer et Daniel Drache<sup>29</sup> publiaient un ouvrage capital permettant de comprendre que l'État national demeure le cadre politique le mieux à même d'organiser l'activité économique et de s'assurer qu'elle se traduise en un minimum de redistribution et de justice sociale. Les faits leur donnent raison. D'abord, la « menace » de la délocalisation, qui s'est effectivement soldée en pertes d'emplois dans nombre de pays de l'OCDE, tend à renforcer, on l'oublie souvent, le développement des États nationaux émergents qui en bénéficient. Cette menace, d'autre part, se trouve aujourd'hui plus que jamais contrebalancée par les avantages divers que peuvent offrir aux entreprises les États développés.

---

<sup>27</sup> Linda Weiss, 1998, *op.cit.*

<sup>28</sup> John Zysman, 1995, «National Roots of a 'Global' Economy», *Revue d'économie industrielle*, vol.71, p.120.

<sup>29</sup> Robert Boyer et Daniel Drache (dir.), 1996, *States Against Markets, the Limits of Globalization*, New-York, Routledge.

Si les craintes concernant les pressions délétères de la « globalisation » sur la fiscalité des États étaient fondées, une convergence vers un nivellation fiscal par le bas devrait pouvoir être observée. Or il n'en est rien. Au contraire, les faits empiriques démontrent que cette « globalisation » n'a qu'un effet très limité sur la base fiscale des gouvernements nationaux. Depuis plus de vingt ans, les dépenses associées à la redistribution et à l'intervention étatique dans l'économie n'ont pas singulièrement décliné; elles sont au contraire légèrement en hausse<sup>30</sup>. Néanmoins, même si l'inverse s'était avéré, il n'est pas certain que les raisons de cette tangente auraient été réductibles aux dynamiques et aux pressions de la « globalisation ». Ces pressions, au contraire, relèvent de plusieurs variables communes à l'Occident : taux de croissance économique très bas, tendances démographiques à la baisse, retraites massives des *baby-boomers*, crises financières et récessions multiples, structures et logiques d'intervention économique mal adaptées aux enjeux contemporains, etc.

Quoi qu'il en soit, les statistiques démontrent que les effets redoutés ne se sont pas matérialisés. Depuis 1960, les dépenses gouvernementales et les déficits budgétaires n'ont cessé d'augmenter partout en Occident, atteignant dans bien des cas, au tournant des années 2000, plus du double de ce qu'ils représentaient entre 1960 et 1975<sup>31</sup>. Entre 1970 et 2000, les capacités fiscales des États n'ont cessé d'augmenter malgré une réduction substantielle de l'imposition des revenus corporatifs, car cette réduction a dans la plupart des cas été contrebalancée par des mesures ayant augmenté la base fiscale des gouvernements. Les travaux du politologue américain Duane Swank<sup>32</sup> démontrent clairement à cet égard que même si l'imposition des revenus et des profits corporatifs a été diminuée depuis 1970, le fardeau fiscal des entreprises n'a pas été significativement réduit. Ce fardeau a au contraire été maintenu, sinon légèrement augmenté au cours des trente dernières années. Cela s'explique par le fait que la baisse du taux d'imposition n'a le plus souvent été consentie par les gouvernements qu'au prix de l'abandon simultané d'une pléiade de mesures incitatives qui réduisaient effectivement jusque-là la charge fiscale des entreprises. L'État, bien loin de perdre au change, a ce faisant dans bien des cas augmenté ses revenus, car l'allègement fiscal, dans presque tous les pays de l'OCDE depuis 1970, s'est réalisé selon un principe fondamental : la neutralité des revenus pour l'État. Ce principe est d'une simplicité désarmante : chaque mesure d'allègement fiscal consentie en faveur du secteur privé doit être

---

<sup>30</sup> Linda Weiss, 1999, *op.cit.*

<sup>31</sup> Geoffrey Garrett, 1998, *op.cit.*

<sup>32</sup> Duane Swank, 1998, «Funding the Welfare State: Globalization and the Taxation of Business in Advanced Market Economies», *Political Studies*, XLVI, p. 671-692.

organisée ou contrebalancée de manière à ce que les revenus de l'État n'en soient pas affectés.

Ainsi, non seulement les entreprises paient-elles autant qu'en 1970, mais elles déboursent même davantage en avantages sociaux de toutes sortes consentis aux employés. De l'équivalent de 20% des profits corporatifs en moyenne en 1970, ces dépenses sont passées à 30% en moyenne au tournant de l'an 2000. À ce titre, Swank<sup>33</sup> rappelle également que les trajectoires démographiques et la grogne populaire ont représenté de sérieux freins à la dislocation des systèmes privés et publics de sécurité sociale. La stratégie la plus répandue au sein des pays de l'OCDE semble donc être la suivante : une réduction légère de l'imposition directe des entreprises, accompagnée d'une élimination progressive des incitatifs et des avantages fiscaux à l'investissement. Entre 1960 et 2000, autant les revenus que les dépenses des gouvernements occidentaux ont donc augmenté plutôt que diminué. C'est ce qui allait porter John M. Hobson, d'ailleurs, à parler d'une «course vers le juste milieu», plutôt que d'une «course vers le fond», pour caractériser les trajectoires fiscales récentes. Cette expression d'une «course vers le juste milieu» est bien choisie, car elle rappelle que, contrairement aux présupposés sur la relation «globalisation»/État, cette relation ne constitue pas un jeu à somme nulle, mais au contraire une fenêtre d'opportunités dont les États savent aussi tirer profit :

*[t]he global realm is simultaneously both a realm of constraint that defines parameters to which states must adapt and a resource pool into which states-as-agents dip in order to enhance their power or interests either in the external or internal realms. Accordingly, states are neither passive victims of global structures nor purely autonomous agents [...] Thus the notion of the powerless state is no less a myth than is the claim that states can make of global structures whatever they choose. Globalisation makes of states what states make of it<sup>34</sup>.*

Les institutions économiques internationales ne constituent pas seulement, pour la plupart des pays développés, un système de contraintes externes, mais impliquent au contraire l'existence d'outils internationaux facilitant bien souvent la protection de leurs intérêts particuliers. Les institutionnalistes néolibéraux et les néoréalistes s'entendent d'ailleurs pour la plupart là-dessus. Comme nous le rappelle Weiss<sup>35</sup>, ces institutions internationales transforment l'environnement au sein duquel les États entendent faire valoir leurs intérêts, non ces intérêts eux-mêmes. Les États ne font donc pas que déléguer leur pouvoir aux institutions internationales, car ils retirent aussi un pouvoir d'action accru de la coopération et de la concertation rendue possible par ces organisations. La question, alors, n'est pas de savoir si les intérêts nationaux disparaissent sous le poids de la «globalisation», mais à quel

<sup>33</sup> Ibid.

<sup>34</sup> Hobson et Ramesh, *op.cit.*, p. 8-19.

<sup>35</sup> Linda Weiss, 1999, *op.cit.*

point les États savent encore procéder à leur défense dans un monde où l'autarcie est effectivement devenue chimérique.

Bien loin de ne constituer qu'un jeu de vases communicants donc, les effets de la globalisation sur l'économie politique des États nationaux dépendent en grande partie des structures institutionnelles qui caractérisent chaque État et chaque système de taxation/redistribution. C'est précisément pour cette raison que la convergence des systèmes redoutée par les partisans de la thèse de la perte de souveraineté ne s'est jamais réalisée. Différents types nationaux d'État-providence continuent d'exister et de s'approfondir sans que de mauvaises performances économiques ne les remettent en question, ce qui permet d'affirmer sans se tromper que les fameuses contraintes irréversibles de la « globalisation » néolibérale relèvent davantage de la rhétorique politique et idéologique que d'une réelle tendance structurelle<sup>36</sup>. C'est ce qu'ont d'ailleurs constaté McBride et Williams<sup>37</sup>, qui en procédant à une étude comparative des pays de l'OCDE et de leur gestion interne de l'économie politique depuis 1994 en sont venus à la conclusion que peu d'indicateurs sérieux permettent d'avaliser la thèse d'une convergence néolibérale des modèles socioéconomiques. Au contraire, les États nationaux qui ont choisi de ne pas s'adonner aux réformes prônées par l'OCDE et les économistes néolibéraux ont été ceux dont la performance économique aura été, entre 1990 et 2000 et notamment en termes de création d'emplois, la plus satisfaisante. Il n'existe donc aucune corrélation entre l'adoption de réformes néolibérales et une performance économique accrue. Parmi les pays ayant procédé à de telles réformes, notamment les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Suisse, le Canada, la Nouvelle-Zélande et le Japon, les taux de chômage demeurent autant sinon plus élevés qu'au sein des États qui n'ont pas adhéré à cette thèse de l'État minimal. Les niveaux de revenu per capita y sont également en baisse et les inégalités de revenu en croissance. La Norvège, la Suède, l'Autriche, les Pays-Bas, la Finlande, le Luxembourg et l'Allemagne, entre autres, ont connu de meilleures performances. Le Danemark, l'un des pays ayant eu les meilleures performances économiques depuis une vingtaine d'années, est l'un des États les plus dépensiers de l'OCDE.

Dans la mesure où on accepte de considérer que la stabilité économique de la majorité des citoyens est indispensable à la bonne marche du commerce, ces trajectoires ne sont pas surprenantes. Pour Garrett<sup>38</sup>, « globalisation » et interventionnisme étatique forment au contraire un « cercle vertueux », au sens où

---

<sup>36</sup> Tore Fougner, 2006, *op.cit.*

<sup>37</sup> Stephen McBride et Russell A. Williams, 2001, «Globalization, the Restructuring of Labour Markets and Policy Convergence», *Global Social Policy*, vol.1, no.3, p. 281-309.

<sup>38</sup> Geoffrey Garrett, 1998, *op.cit.*

le rôle de l'État quant au contrôle des inégalités constitue un rempart contre les idées politiques et économiques ouvertement opposées à la « globalisation » et à la libéralisation des marchés. Jusqu'à un certain point, il est donc pertinent de considérer avec Garrett que le néolibéralisme, encore aujourd'hui, est contrepesqué par une volonté concomitante d'en limiter les effets négatifs. D'où le fait que les économies les plus ouvertes aient bien souvent les plus gros gouvernements<sup>39</sup>. L'interventionnisme étatique et les politiques de redistribution, qui, comme nous l'avons vu, ne se sont pas encore effacés devant la « globalisation » du capital, ne sont donc pas en contradiction fondamentale avec la « création de richesse ». L'État-providence peut encore contribuer à encourager la croissance économique, notamment en assurant la spécialisation et la sécurité économique de ses citoyens, qui seront alors moins portés à s'opposer au maintien d'une liberté économique accrue. En dernière instance, les capacités de l'État n'ont pas été réduites par les trajectoires économiques des trente dernières années, mais transformées. Ces capacités reposent aujourd'hui sur l'aptitude de l'État à identifier les secteurs prometteurs, à financer la recherche et le développement puis à favoriser l'innovation et la coopération industrielle<sup>40</sup>.

### **En guise de conclusion : l'État national, vocable périmé?**

Non seulement la nation demeure-t-elle le lieu d'une identification culturelle, politique et économique essentielle, mais la continuité d'un tel lieu d'organisation de la vie sociale constitue elle-même une condition indispensable à la perpétuation d'un idéal de solidarité économique permettant une stabilité et une paix sociale minimales. Les arguments des partisans d'une régulation politique postnationaliste de l'activité économique sont donc doublement fallacieux, car pour la majeure partie de l'humanité la symbolique nationale demeure l'outil premier de rationalisation du monde et conséquemment un gage d'action collective raisonnée. Nombre d'auteurs, depuis la fin des années 1990, ont d'ailleurs souligné comment le nationalisme économique ne se réduit ni au protectionnisme ni à l'étatisme, mais renvoie plutôt à l'effet structurant de l'identité nationale sur l'économie politique nationale et internationale<sup>41</sup>. George Crane<sup>42</sup>, à ce titre, s'intéressait en 1998 à la

<sup>39</sup> Voir à ce sujet Dani Rodrik, 1998, «Why Do More Open Economies Have Bigger Governments?», *Journal of Political Economy*, vol.106, no.5, p. 997-1032.

<sup>40</sup> Robert Reich, 1992, *The Work of Nations*, New-York, Vintage Books. ; Linda Weiss, 1999, *op.cit.*

<sup>41</sup> Rawi Abdelal, 2001, *National Purpose in the World Economy. Post-Soviet States in Comparative Perspective*, Ithaca, Cornell University Press ; Éric Boulanger, 2002, «Le nationalisme économique dans la pensée et les politiques publiques du Japon : particularisme, pragmatisme et puissance», dans *GRIC*, Cahier de recherche n. 02-02 ; Éric Boulanger, 2004, «Le nationalisme économique dans l'œuvre libérale : de l'antithèse au frère illégitime», dans *GRIC*, Cahier de recherche n. 04-01 ; George Crane, 1998, «Economic Nationalism : Bringing the Nation Back In», *Millennium : Journal of International Studies*, Vol. 26, No. 3, pp. 521-542.

constitution historique d' « économies imaginées » n'étant pas étrangères à la persistance de modèles nationaux d'économie politique dont on nous annonçait depuis longtemps qu'ils ne résisteraient pas aux effets niveleurs de la « globalisation » néolibérale. Rawi Abdelal et Tore Fougner<sup>43</sup>, pour leur part, ont rappelé de belle façon comment le nationalisme conduit les autorités gouvernementales et économiques à interpréter de manière bien spécifique la nature et les besoins matériels de leur propre économie.

Sur un plan moins empirique que normatif, le rôle de l'identité nationale et de l'idée nationale en tant que telle est aussi sujet à débats. Pour plusieurs, à droite comme à gauche d'ailleurs, la nation constitue un principe d'organisation dépassé, car elle entre trop souvent en contradiction avec la rationalité instrumentale individuelle et avec une justice sociale et économique basée sur l'égalité fondamentale des droits. Au nom de la liberté comme de l'égalité, la nation gagnerait donc à être affaiblie, voire dissoute par le haut comme par le bas. Beaucoup d'intellectuels ont d'ailleurs fait de ces critiques la base d'une réflexion sur les formes que pourrait prendre un monde postnational. La contribution de ces penseurs d'une dénationalisation politique et économique du monde n'est pas sans utilité, car comme le rappelle Schnapper,

[I]l'effort des philosophes pour concevoir une identité post-nationale permet, en tout cas – a contrario – de préciser ce qu'est la nation : elle n'est pas seulement transcendance par la société politique abstraite, mais aussi réalité sociale, concrètement inscrite dans le temps et l'espace. C'est le produit du dépassement des appartenances et des identités ethniques par le politique, de l'articulation de la société civique abstraite et de la réalité concrète des institutions collectives et de l'État<sup>44</sup>.

C'est de cette articulation « inscrite dans le temps et l'espace » dont il y a lieu de ne pas faire abstraction au sein de la réflexion sur le rôle de l'État national. L'idée nationale ne s'est pas développée indépendamment du politique, mais a été au cœur de la redéfinition du rôle de l'État. Avec le nationalisme, l'État est devenu un outil d'émancipation collective, c'est-à-dire le moyen de traduire politiquement, et

*International Studies*, vol.27, no.1, p. 55-75 ; George Crane, 1999, «Imagining the Economic Nation : Globalisation in China», *New Political Economy*, vol.4, no.2, p. 215-232 ; Tore Fougner, 2006b, «Economic Nationalism and Maritime Policy in Norway», *Cooperation and Conflict*, no. 41, p. 177-201 ; Liah Greenfeld, 2003, *op.cit.* ; Eric Helleiner et Andreas Pickel (dir.), 2005, *Economic Nationalism in a Globalizing World*, Ithaca, Cornell University Press ; Andreas Pickel, 2002, «Explaining (with) Economic Nationalism », *TIPEC Working Papers* ; Stephen Shulman, 2000, «Nationalist Sources of International Economic Integration», *International Studies Quarterly*, no. 44, p. 365-390.

<sup>42</sup> George Crane, 1998, *op.cit.*

<sup>43</sup> Rawi Abdelal, 2001, *op.cit.* ; Tore Fougner, 2006b, *op.cit.*

<sup>44</sup> Dominique Schnapper, 1994, *op.cit.*, p. 118-119.

éventuellement économiquement, les principes d'égalité civique, d'unité et de solidarité propres à la « communauté imaginée<sup>45</sup> ». Dans cette perspective, il est essentiel de ne pas sous-estimer les liens historiques de coextensivité qui semblent se profiler entre l'idée nationale, la démocratie et l'État redistributeur, puis, plus fondamentalement encore, entre l'idée d'une identité commune, portée principalement par la langue, la culture et l'histoire, et une solidarité économique minimale, elle-même portée par l'idée d'une destinée et d'un projet collectifs singuliers. Une perspective analytique plus résolument historique et sensible aux rôles de la culture, de l'idée nationale et de sa symbolique quant à la définition du rôle du politique et de l'État moderne est donc essentielle si nous espérons éviter de brader les liens sociaux qui ont mené les hommes à croire que l'égalité en droit devait aussi, autant que faire se peut, tendre vers l'égalité de fait.

Déjà, plusieurs ont souligné que les processus d'ouverture économique et d'internationalisation de l'organisation politique engendrent des réactions sociales qui révèlent une sensibilité populaire face à la définition historique de ces rôles. Swank et Betz<sup>46</sup> par exemple, soulignent que les couches de la population qui ont le plus à perdre de la « globalisation » économique sont surreprésentées au niveau de l'appui électoral aux partis de la droite populiste européenne. Le support croissant, depuis 1980, aux partis de la droite ultranationaliste est directement corrélé à l'ouverture économique : là où des politiques de libéralisation et d'ouverture économique ont été mises en place, une hausse systématique de l'appui à ces partis s'observe. Or, cette hausse est beaucoup moins importante dans les pays où les politiques de redistribution historiquement associées à l'État-providence ont été défendues ou remises en place. Cela nous enseigne au moins deux choses : d'abord que les populations civiles sont instinctivement portées à croire que le nationalisme (exacerbé) est un rempart potentiel à l'érosion des structures qui assuraient jusqu'à une certaine stabilité et/ou sécurité économique; ensuite que l'intervention de l'État, en assurant un minimum de protection et de solidarité, constitue elle-même un rempart contre de telles dérives. La « globalisation », comme le rappelle Garrett<sup>47</sup>, ne fait pas que fournir de nouvelles opportunités au capital; elle engendre aussi une insécurité économique qui accouche d'une demande accrue d'interventionnisme. C'est précisément la raison pour laquelle une corrélation positive est observée entre le degré d'ouverture économique et la taille de l'État<sup>48</sup>.

---

<sup>45</sup> Benedict Anderson, 1996, *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte.

<sup>46</sup> Duane Swank et Hans-Georg Betz, 2003, «Globalization, the welfare state and right-wing populism in Western Europe», *Socio-Economic Review*, vol.1, p. 215-245.

<sup>47</sup> Geoffrey Garrett, 1998, *op.cit.*

<sup>48</sup> Dani Rodrik, 1998, *op.cit.*

Comme la demande pour une protection économique et sociale augmente en contrepartie d'une exposition accrue aux risques, les dépenses gouvernementales visant à réduire les effets potentiels de ces risques augmentent. Ainsi, plus l'ouverture économique est importante, plus l'exposition aux risques est grande et plus l'impulsion à déléguer à l'État le rôle de contrôler ces risques est susceptible de s'accroître. Une ouverture économique (importations+exportations /P.I.B) en croissance de 10% engendre par exemple, en moyenne, une augmentation des dépenses gouvernementales de 2%<sup>49</sup>. Une telle tendance a été observée, entre autres, dans le cas de petites nations européennes telles que l'Autriche, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède, la Finlande, le Danemark, la Belgique ou le Luxembourg. La corrélation est d'ailleurs observée pour toute la période allant de 1960 à 2000, puis elle vaut pour la plupart des secteurs traditionnels d'intervention étatique (services publics, éducation, santé, soutien économique aux entreprises, infrastructures, etc.) Non seulement l'État parvient-il donc à demeurer un outil essentiel de redistribution, mais l'idée nationale elle-même semble empêcher jusqu'à maintenant la déliquescence annoncée de ce dernier en insistant sur la nécessité d'une solidarité économique minimale.

---

<sup>49</sup> *Ibid.*



# Construction sociale de l'Autre et lutte pour la reconnaissance

Sabrina Paillé

Dans le cadre du cours *Démocratie, citoyenneté et pluralisme*

Avec Victor Armony, hiver 2011

*On est près voire plus de 60 millions, mais on ne voit que soi. Alors que c'est dans le regard de l'autre finalement qu'on devient soi. [...] Si tu dis sans cesse de nous qu'on est pas chez nous, qu'on est pas comme toi. Alors pourquoi tu t'étonnes quand certains agissent comme s'ils étaient pas chez eux, comme s'ils étaient pas comme toi. Et ce Noir ou ce Rebeu que tu croises dans la rue, quel regard lui portes-tu? Parce que c'est ce regard qui va déterminer chaque lendemain de son existence et de la tienne aussi. Parce qu'être Français sur le papier ne suffit pas si dans tes attitudes il n'y a pas la même reconnaissance aussi.*

Abd al Malik, *HLM Tango*

**L**es sociétés modernes démocratiques sont fondées sur le principe de la liberté et de l'égalité formelles de tous les citoyens. Elles garantissent, entre autres, la représentation politique, le droit de vote, le droit de cité dans l'espace public, l'autonomie individuelle, l'égalité des chances pour tous les acteurs et la juste répartition des coûts et bénéfices de la vie sociale et économique afin de pallier les inégalités générées par les lois du marché capitaliste. Par ailleurs, elles sont soumises, depuis leurs origines, à un processus toujours croissant d'hétérogénéisation, où elles entrent dans un mouvement de différenciation accrue, principalement en raison de l'immigration, qui amène des barrières et des frontières (barrières linguistiques, ghettoïsation, etc.) à s'établir en leur sein. La mondialisation constitue le contexte dans lequel les enjeux de l'hétérogénéisation et du pluralisme s'intensifient depuis les années 1970 et 1980 dans les sociétés multiculturelles comme le Canada et le Québec, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France. L'un de ces enjeux réside dans le rapport entre la majorité et les minorités au sein d'une société. Dans une société non démocratique, les minorités sont soumises et subordonnées au groupe dominant. Dans une société

démocratique, l'égalité formelle n'empêche pas les inégalités de se reconduire et de se creuser, car les minorités se retrouvent dans une position relativement précaire en étant obligées de souscrire à la volonté générale. De plus, malgré les politiques officielles de reconnaissance des différences et les promesses de la citoyenneté sociale, les conditions socio-économiques des immigrants, par exemple, et le racisme systémique auquel ils ont à faire face quotidiennement, notamment dans leur recherche d'emploi ou de logement, ne leur permettent souvent pas d'exercer leurs droits formels dans la vie réelle. Il n'y a pas de véritable égalité des chances et des possibilités. Dans un rapport majoritaire/minoritaire, il y a toujours un rapport asymétrique, un rapport de pouvoir. Nous examinerons ici comment ce rapport de pouvoir entre le Nous et l'Autre se constitue et se maintient à travers la manière dont l'Altérité est représentée et construite.

Partant de l'idée, grandement développée dans la psychologie sociale de George Herbert Mead<sup>1</sup>, selon laquelle toute identité, individuelle ou collective, se construit à travers le rapport avec une altérité, nous nous intéresserons, d'un côté, à la construction sociale de l'Autre et, d'un autre côté, à l'assumption subjective de cette construction de la part de celui qui en est l'objet. Il sera question, plus précisément, de l'intériorisation par l'Autre du regard et du discours que la société porte sur lui, de l'image de lui-même que la culture dominante lui renvoie et de la façon dont le déficit de reconnaissance qui est assumé subjectivement contribue à reconduire et à perpétuer des inégalités, de la marginalisation, de l'exclusion et des comportements déviants, telle une « prophétie autoréalisatrice » ou une « prédition créatrice », pour emprunter le vocabulaire des penseurs de l'École de Chicago. La citation en exergue du slameur français Abd al Malik illustre cette idée en ce qui concerne la situation des immigrés et des enfants d'immigrés en France, dont la stigmatisation due à leurs origines et à leur condition socioéconomique, l'incapacité à se voir reconnaître comme citoyens à part entière et le confinement spatial dans des quartiers résidentiels en décrépitude matérielle et morale les amènent à adopter à leur propre endroit une attitude dépréciative, à agir conformément à l'image dévalorisée et dévalorisante que l'on se fait d'eux et ainsi à s'enliser dans un cercle vicieux où leur identité se définit uniquement, dans le jeu de miroir entre eux et la société française, sur la base d'un manque, d'une négativité. Le cas des jeunes des banlieues françaises et des explosions de violence qui sont quelquefois leur lot sera discuté dans cet essai, en ce qu'il constitue une illustration paradigmique de la question de « l'autre parmi nous ». Nous commencerons, afin d'aborder cette question, par explorer certaines pistes concernant le rapport entre l'identité et l'altérité,

---

<sup>1</sup> George H. Mead, 2006, *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Presses Universitaires de France.

particulièrement en ce qui concerne la genèse du racisme, des préjugés et de la discrimination au sein d'une société différenciée, à travers certaines des théories exposées par Dominique Schnapper dans son ouvrage *La relation à l'autre*<sup>2</sup> ainsi que les idées de Pierre Bourdieu sur l'effet d'universel<sup>3</sup>. Nous nous pencherons ensuite, toujours dans la perspective de la dialectique identité/altérité, sur certains aspects des théories de la reconnaissance de Charles Taylor<sup>4</sup> et de Axel Honneth afin de comprendre ce qui se produit dans la construction identitaire des groupes minoritaires ou minorisés faisant l'expérience du mépris et comment ceux-ci s'engagent dans une « lutte pour la reconnaissance<sup>5</sup> ». Nous verrons finalement comment ces considérations s'appliquent à la situation des jeunes Français issus de l'immigration africaine et maghrébine, dont les émeutes initiées par eux à la fin de l'année 2005 constituent le point culminant du processus de marginalisation auquel la culture dominante les soumet et du défaut d'intégration qui en résulte.

### **La construction sociale de l'Autre**

Selon la psychologie sociale de George Herbert Mead, l'identité, le soi, se développe à travers des relations<sup>6</sup>. Un individu ne s'accomplit pleinement en tant que tel que dans son rapport avec les autres, que par la référence à un Autrui généralisé, aux attitudes et aux attentes à son égard du groupe social auquel il appartient. En se mettant à la place des autres et en intérieurisant les attitudes et les attentes qu'ils ont envers lui, il devient un Moi, partie prenante d'un Nous, d'une communauté, d'une identité collective. Ce Nous ne peut être qu'un Nous que par référence à ce qui ne fait pas partie du Nous, ce que Michel Freitag appelle l'«altérité extérieure» ou l'«étranger<sup>7</sup> ». On se construit soi-même en construisant simultanément l'Autre et on définit ce que l'on est en définissant par le fait même ce que l'on n'est pas. Nous établissons une coupure, une frontière, entre notre « identité » et l'« Altérité ». Le rapport à l'Autre s'exprime différemment dans le discours social des diverses sociétés nationales, mais la dichotomisation ainsi établie se manifeste souvent sous la forme de l'ethnicisation des Nous différenciés et d'une racialisation de l'Autre<sup>8</sup>. Dans la pensée raciste, non seulement l'Autre est conçu comme étant fondamentalement différent, mais sa différence est essentialisée. Les groupes

<sup>2</sup> Dominique Schnapper, 1998, *La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*. Éditions Gallimard.

<sup>3</sup> Pierre Bourdieu, 1994, *Raison pratiques. Sur la théorie de l'action*, Éditions du Seuil.

<sup>4</sup> Charles Taylor, 1994, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Aubier.

<sup>5</sup> Axel Honneth, 2000, *La lutte pour la reconnaissance*, Cerf.

<sup>6</sup> George H. Mead, «Le soi», dans *L'esprit, le soi et la société*, op. cit., p. 207-281.

<sup>7</sup> Michel Freitag, «L'identité, l'altérité et le politique», *Société*, No. 9, Hiver 1992, p. 7 et 12.

<sup>8</sup> Dominique Schnapper, op. cit., p. 352 et 158.

ethniques sont conçus comme étant inégaux en termes de capacités (mentales, morales, physiques, sociales, etc.) et cette inégalité est pensée comme étant déterminée par des caractéristiques biologiques ou par des traits culturels immuables<sup>9</sup>. Or, Dominique Schnapper rappelle, à la suite de Weber, que c'est la signification sociale qu'on attribue à la race et la représentation qu'on s'en fait, non pas la race en elle-même, pure construction idéologique, qui est à l'origine du mépris envers les minorités ethniques et des pratiques discriminatoires qui en résultent<sup>10</sup>. C'est dans la mesure où l'Altérité et sa présence sont revêtues d'une signification symbolique dans la dialectique qui fonde l'identité que la question de l'« autre parmi nous » devient problématique. Bien que ce ne soit pas nécessairement sous les traits d'un racisme manifeste, les sociétés démocratiques ne sont pas exemptes de constructions symboliques attribuant un statut inférieur à ce qu'elles considèrent comme leur étant extérieur. En effet, selon Schnapper, toute société démocratique se réfère à un universel, mais est susceptible de voir naître un ordre ethnique, car l'ordre politique fondé sur la citoyenneté ne peut, dans les faits, transcender les particularismes et les conditions d'exclusion, objectives ou arbitraires, de certains groupes<sup>11</sup>. Un racisme structurel ou systémique est à même d'apparaître, car le groupe dominant est celui qui a le pouvoir de nommer, de normer et de mettre à distance les groupes et les individus qui dérogent à la norme, ou qui sont conçus comme tel.

Selon Schnapper, des psychologues sociaux ont démontré que les attitudes racistes se transmettent « à travers les normes du groupe de référence<sup>12</sup> » et sont donc le fait de la socialisation à laquelle les individus sont soumis. Certains ont par ailleurs démontré que les catégories du langage à partir desquelles on appréhende le réel peuvent être à l'origine de préjugés<sup>13</sup>. Alors que le fait de catégoriser est un processus normal de la vie sociale nous permettant de nous y orienter, ce processus devient pathologique dès lors qu'on généralise à l'ensemble d'un groupe des caractéristiques qui ne le définissent pas en tant que groupe, surtout si une valeur sociale négative lui est accordée. De là naissent les stéréotypes, qui orientent notre action envers les individus issus de groupes minoritaires en fonction de l'image que l'on s'en fait et à laquelle on associe tous ses membres, indépendamment de leur comportement réel : « La seule désignation et classification des individus en "immigrés", "étrangers" ou "drogués" peut susciter par elle-même des réactions

<sup>9</sup> Ibid., p. 82.

<sup>10</sup> Ibid., p. 76.

<sup>11</sup> Ibid., p. 455 et 466.

<sup>12</sup> Ibid., p. 142 .

<sup>13</sup> Ibid., p. 126.

négatives à l'égard des groupes extérieurs<sup>14</sup> ». Ces réactions négatives peuvent se traduire par de la discrimination : « La discrimination existe quand les individus d'un groupe donné ne sont pas traités selon leur qualification au sens général du terme ou, en d'autres termes lorsqu'on traite inégalement des personnes égales.<sup>15</sup> » La discrimination peut se manifester dans diverses sphères de la vie sociale, notamment sur le marché de l'emploi, à l'école ou bien à travers le profilage racial opéré par les services de police. Au Québec, la mort tragique et injustifiée de Fredy Villanueva sous les balles d'un policier en août 2008 a éveillé le débat public au sujet de ces pratiques et c'est un incident semblable, s'étant conclu par la mort de deux jeunes, qui a déclenché la révolte des banlieues en 2005 en France. Par ailleurs, on peut voir surgir, particulièrement dans les grandes villes et leurs alentours, une mise à distance, une ségrégation spatiale, une ghettoïsation de ceux qui sont perçus comme dérogeant aux normes de la citoyenneté, normes qui sont souvent associées à l'appartenance à la communauté nationale et au statut de travailleur participant pleinement à l'économie de production<sup>16</sup>. De plus, les politiques destinées à éliminer les discriminations, comme les politiques de discrimination positive, peuvent avoir pour effet latent de les reconduire, en ce qu'elles réifient les appartenances particulières<sup>17</sup>. En outre, comme « le nous collectif se pose en s'opposant aux autres<sup>18</sup> », on projette sur l'Autre un certain nombre de choses qu'on veut écarter de ce qu'on est. La ridiculisation des croyances de certaines cultures dans le code de vie d'Hérouxville, lancé dans la foulée des controverses sur les accommodements raisonnables au Québec, s'inscrit dans ce besoin de dévaloriser les autres et de désigner leurs manières de vivre comme étant barbares, illégitimes ou au mieux étranges pour s'assurer de son propre honneur et de sa propre dignité et renforcer la cohésion de son propre groupe<sup>19</sup>. Le groupe dominant tient également par là à préserver son statut. Comme il détient, dans une société nationale donnée, le « monopole de l'universel<sup>20</sup> », comme le montre Pierre Bourdieu, c'est-à-dire la capacité d'objectiver sa culture, son capital symbolique et son point de vue sur le monde dans les institutions et de les imposer en tant que référence dans l'ensemble de la société, comme étant légitimes, valables et

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 150-151.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 205.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 384 et 458.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 324.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 148.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 93 et 134.

<sup>20</sup> Pierre Bourdieu, *op. cit.*, p. 116.

désirables par tous et pour tous, ses membres profitent du fait que leur particulier est devenu universalisé<sup>21</sup> et ont intérêt à maintenir le statu quo :

L'accès d'une langue ou d'une culture particulière à l'universalité a pour effet de renvoyer les autres à la particularité; en outre, du fait que l'universalisation des exigences ainsi instituées ne s'accompagne pas de l'universalisation de l'accès aux moyens d'y satisfaire, elle favorise à la fois la monopolisation de l'universel par quelques-uns et la dépossession de tous les autres, ainsi mutilés, en quelque sorte, de leur humanité.<sup>22</sup>

## Déni de reconnaissance et subjectivité

Voyons maintenant la forme que prend cette « dépossession de leur humanité » vécue par les groupes minoritaires au sein d'une société qui dévalorise, manifestement ou subtilement, à travers une violence symbolique, leur identité particularisée. Rappelons que toute identité se construit dans un rapport dialectique avec une altérité. Selon George Herbert Mead, on devient soi à travers des interactions, en intériorisant les attitudes sociales de l'Autrui généralisé, ses attentes et la manière dont on est perçu par la communauté : « nous entendons par conscience de soi ce phénomène qui consiste à éveiller en nous-mêmes l'ensemble des attitudes que nous provoquons chez autrui<sup>23</sup> ». Ainsi, l'Autre fait partie du Moi et on intériorise les statuts que la société produit et ses principes de différenciation. La dévalorisation sociale, la marginalisation et la stigmatisation de certains groupes minoritaires ou minorisés peuvent donc avoir des conséquences désastreuses sur la manière dont les membres de ces groupes se considèrent, dans la mesure où ils sont ainsi amenés à se représenter eux-mêmes de la manière dont la majorité les perçoit et les construit, ce qui peut mener jusqu'à une haine de soi<sup>24</sup>. Ainsi, certains Juifs se définissent par un langage antisémite<sup>25</sup>, par exemple, et certains Noirs, adhérant aux critères de beauté des Blancs, tentent de s'éclaircir la peau ou de modifier la texture de leurs cheveux. Selon Charles Taylor, « une personne ou un groupe de personnes peuvent subir un dommage ou une déformation réelle si les gens ou la société qui les entourent leur renvoient une image limitée, avilissante ou méprisable d'eux-mêmes<sup>26</sup>. » La constitution de catégories raciales auxquelles on impute des différences substantielles a un effet performatif dans la mesure où le discours reconduit ou crée effectivement des inégalités dans les manières d'être qui n'ont objectivement pas lieu d'être. Le racisme structurel, dont le chômage chronique

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 129 et 131.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>23</sup> George H. Mead, *op. cit.*, p. 230.

<sup>24</sup> Charles Taylor, *op. cit.*, p. 42.

<sup>25</sup> Dominique Scnapper, *op. cit.*, p. 137.

<sup>26</sup> Charles Taylor, *op. cit.*, p. 42-43.

chez certaines couches de la population, les pratiques discriminatoires de toutes sortes à l'endroit des minorités dites « visibles » et la ségrégation spatiale sont des éléments, peuvent avoir les mêmes effets, en ce qu'ils poussent l'Autre dans la situation qu'on juge qu'elle est tout naturellement sienne et où il ne peut qu'agir conformément aux comportements que l'on conçoit pouvoir attendre de lui compte tenu de sa différence « intrinsèque », et ce, malgré l'idéal d'égalité socialement et politiquement proclamé. Lorsque, culturellement, on taxe l'Autre de barbare, de paresseux, de voleur, de reclus, de voyou, d'apolitique, etc. et que les membres des minorités sont systématiquement empêchés d'exercer leurs droits de citoyens par leur pauvreté<sup>27</sup>, leurs chances sociales d'infirmer les représentations dominantes sont limitées. Le rapport de pouvoir entre la majorité et les minorités s'exprime dans cette image dépréciative imposée par le haut et subjectivement assumée par les acteurs. Selon Taylor, «la lutte pour la liberté et l'égalité doit donc passer par une révision de ces images<sup>28</sup>».

Axel Honneth identifie, en mettant en relation et en réactualisant les théories de la dialectique de la reconnaissance intersubjective de Hegel et de Mead, trois formes de reconnaissance essentielles à la dignité de l'être humain. Il s'agit de l'amour, du droit et de la solidarité. Attardons-nous, bien qu'en surface, aux deux derniers, qui sont plus pertinents pour notre propos. Par la reconnaissance juridique, l'être humain se voit reconnu comme un être moral égal aux autres membres de la communauté politique et comme ayant droit aux moyens d'exercer tous ses autres droits, d'où l'émergence de droits sociaux. La reconnaissance juridique, reflet d'un respect social, conduit au respect de soi<sup>29</sup>. Parallèlement à la reconnaissance juridique, les individus ont besoin de jouir d'une estime sociale, leurs capacités et leurs prestations étant « jugées intersubjectivement en fonction de leur aptitude à concrétiser les valeurs culturellement définies de la collectivité<sup>30</sup> ». L'individu acquiert du prestige social en faisant coïncider sa réalisation de soi et «la concrétisation des fins abstraitemment définies de la société<sup>31</sup> ». En se reconnaissant mutuellement comme visant des fins communes, les individus établissent entre eux des liens de solidarité. À ces formes de reconnaissance sont associées des formes de mépris. Le déficit de reconnaissance juridique et le manque d'estime sociale blessent l'individu dans son intégrité et sa dignité en lui faisant sentir qu'il n'est pas égal à ses semblables et que son mode de vie et les caractéristiques de son groupe

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>29</sup> Axel Honneth, *op. cit.*, p. 142 et 144.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 154.

sont sans valeur sociale<sup>32</sup>. Les sentiments de honte, de colère ou d'indignation qui en résultent lui font prendre conscience du manque de reconnaissance dont il est l'objet, ce qui l'amène à se lancer dans « la résistance et l'affrontement social, autrement dit dans une lutte pour la reconnaissance<sup>33</sup> ».

### **Jeunes des banlieues françaises**

Les jeunes des banlieues françaises issus de l'immigration sont parmi ces groupes qui, à la fois en assumant subjectivement l'image sociale qu'on se fait d'eux et le déni de reconnaissance à leur endroit, se lancent dans un affrontement ouvert avec la culture dominante. En effet, les enfants d'immigrés, ne disposant souvent pas de la nationalité française et d'un nombre considérable de droits sociaux y étant associés, ont de la difficulté à se voir reconnaître comme des citoyens à part entière, étant privés, entre autres, du droit de vote, donc de la reconnaissance d'être en mesure d'exercer un choix politique et d'avoir une prise sur la vie sociale. Même lorsqu'ils disposent de la nationalité, ils ne sont souvent pas perçus comme de « vrais Français » en raison de la couleur de leur peau ou de leur religion: le racisme se pose comme obstacle à leur intégration à la communauté politique et à la vie sociale<sup>34</sup>. Les banlieues sont des quartiers populaires où sont reléguées depuis une vingtaine d'années, par des politiques d'urbanisation, les populations pauvres et immigrées<sup>35</sup>. Il s'agit, selon Claire Hancock, d'une « assignation à territorialité », qui fonctionne comme marqueur identitaire, le fait de résider dans les banlieues étant associé, dans le discours public, à d'autres caractéristiques définissant supposément leurs populations et les jeunes des banlieues étant amenés, «en raison de leur identité perçue», à s'identifier eux-mêmes à l'espace des banlieues<sup>36</sup>. Il s'agit d'une mise à distance qui est en soi stigmatisante, cet « apartheid urbain, négation brutale du "modèle français d'intégration"<sup>37</sup> » établissant une coupure radicale entre le Nous et l'Autre. En outre, les conditions de vie dans les banlieues sont extrêmement précaires et ces quartiers sensibles sont soumis à une dégradation sociale,

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 164.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 162.

<sup>34</sup> Hanna Malewska-Peyre, 1993, «L'identité négative chez les jeunes immigrés», *Santé mentale au Québec*, vol. 18, p. 114.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>36</sup> Claire Hancock, 2008, «Décoloniser les représentations: esquisse d'une géographie culturelle de nos "Autres"», *Annales de géographie*, no 660-661, p. 116-128.

<sup>37</sup> Dominique Vidal, «Casser l'apartheid à la française», *Le Monde Diplomatique* [En ligne] : <http://www.monde-diplomatique.fr/2005/12/VIDAL/13002> (page consultée le 24 avril 2011)

économique et morale<sup>38</sup>. Entre autres, « le taux de chômage comme l'échec scolaire y sont deux fois plus élevé, le revenu fiscal moyen inférieur de 40%, [...] la délinquance supérieure de moitié<sup>39</sup> » et l'insécurité, comme la violence, y sont omniprésentes<sup>40</sup>. Dans ce contexte, on assiste à une intensification du contrôle social auprès de certains groupes sociaux<sup>41</sup>. Or, le profilage racial est monnaie courante dans les pratiques policières : les représentations racistes orientent la vigilance policière et « participent du mécanisme de la prédiction créatrice<sup>42</sup> », les personnes d'origine africaine ou maghrébine étant plus susceptibles d'être contrôlées et arrêtées: « Aux attroupements de jeunes et aux caillassages répondent, du côté policier, d'inutiles vérifications d'identité à répétition, des humiliations, parfois des coups et de fréquentes mises en cause pour "outrages" et "rébellions"<sup>43</sup>. » Les relations sont ainsi tendues entre les policiers et les jeunes issus de l'immigration, ce qui ne peut que s'ajouter à la formation d'une identité négative<sup>44</sup> à laquelle ils sont soumis et accentuer cette dernière. Devant l'oppression constante qu'ils subissent, leur quotidien est en effet marqué par l'anomie et par un sentiment d'impuissance généralisé face au marché du travail, face à l'avenir, face à leur capacités et à leur réalisation de soi qui renforcent « l'état de dégradation parfois poussé des cités<sup>45</sup> ». Ils se voient bloqués dans leur ascension sociale et l'intériorisation du stigmate qui leur est associé, de même que la dévalorisation identitaire qui en résulte aboutissent, selon Laurent Mucchielli, à une victimisation collective : « cumulée avec la stigmatisation dans l'espace public et dans le rapport aux institutions, cette perspective d'un destin social misérable produit d'intenses sentiments de frustration, d'exclusion et de mépris subi collectivement<sup>46</sup> ». La surdélinquance des jeunes de banlieues et, plus particulièrement, les explosions de violence qui surviennent parfois dans ces quartiers, comme dans le cas des émeutes de 2005 déclenchées par la mort de deux jeunes ayant tenté d'échapper à un contrôle

---

<sup>38</sup> Laurent Bonelli, «Les raisons d'une colère», *Le Monde Diplomatique* [En ligne]: <http://www.monde-diplomatique.fr/2005/12/BONELLI/12993> (page consultée le 24 avril 2011)

<sup>39</sup> Dominique Vidal, *loc. cit.*

<sup>40</sup> Hanna Malewska-Peyre, *loc. cit.*

<sup>41</sup> Laurent Bonelli, *loc. cit.*

<sup>42</sup> Laurent Mucchielli, 2003, «Délinquance et immigration en France: un regard sociologique», *Criminologie*, vol. 36, no 2, p. 27-55.

<sup>43</sup> Laurent Bonelli, *loc. cit.*

<sup>44</sup> Hanna Malewska-Peyre, *loc. cit.*

<sup>45</sup> Denis Duclos, «Retour sur la grande révolte des banlieues françaises», *Le Monde Diplomatique* [En ligne] : <http://www.monde-diplomatique.fr/2006/08/DUCLOS/13741> (page consultée le 24 avril 2011)

<sup>46</sup> Laurent Mucchielli, *loc. cit.*

policier<sup>47</sup>, cristallisent le ressentiment de leurs populations à l'égard des institutions et de l'État, qui est selon Denis Duclos le principal responsable de la situation, en n'accordant pas à ces jeunes une réelle égalité des chances et des possibilités:

La cause fondamentale et permanente des révoltes urbaines – même les plus juvéniles – n'est donc pas à chercher très loin: elle tient presque tout entière dans l'"irrespect" ou la "non-reconnaissance" de la personne, et notamment du jeune, comme sujet culturel et politique, et cela du fait presque exclusif de la République elle-même, que cela se traduise par l'indifférence, la défiance implicite, l'esprit de supériorité, le harcèlement policier et administratif, ou par la limitation orchestrée de toutes les occasions de contact et enfin d'emploi.<sup>48</sup>

## Conclusion

Le rapport à l'Autre est au centre de toute construction identitaire, individuelle ou collective. D'un côté, on construit l'Autre en se construisant soi-même et d'un autre côté, on intérieurise le regard que l'Autre nous porte dans le processus de définition de notre réalité. Dans les sociétés démocratiques et pluralistes, le rapport de pouvoir qui s'établit entre la majorité nationale et les minorités qui les composent se manifeste, entre autres, à travers la construction sociale de l'Autre. Le groupe dominant, qui dispose du pouvoir de normer l'ensemble de la vie sociale, peut avoir tendance, pour s'affirmer, à rejeter la différence en la cantonnant dans des stéréotypes et préjugés, en mettant l'Autre à distance et en réduisant, de façon latente, ses chances sociales. Détenant le monopole de l'universel et les moyens de la violence symbolique, la majorité impose sa culture comme référence et cherche à préserver son statut. Les groupes minoritaires, dans ce contexte, intérieurisent, dans leur rapport avec la majorité, le regard que celle-ci porte sur eux, ce qui a pour effet, en conjugaison avec les structures objectives de la société, de reconduire les inégalités en rendant effectives les représentations sociales. Or, le déni de reconnaissance juridique et d'estime sociale peut donner lieu à des résistances, comme dans le cas des jeunes des banlieues françaises issus de l'immigration qui, ghettoïsés et stigmatisés par l'État français, sont amenés à développer un sentiment d'impuissance et une vision négative de leurs perspectives d'avenir de même que de leur identité et de leur place dans la société, ce qui génère des frustrations qui se cristallisent dans de violentes émeutes dirigées contre ce contrôle social qui les opprime, explosions de violence qui sont l'une des modalités par lesquelles s'exprime leur lutte pour la reconnaissance.

---

<sup>47</sup> Laurent Bonelli, *loc. cit.*

<sup>48</sup> Denis Duclos, *loc. cit.*

# Karl Polanyi : ses concepts, sa pratique

Camille Vaillancourt de Jocas

Dans le cadre du cours *Théories socioéconomiques*

Avec Jean-Marc Fontan, automne 2010

**D**epuis les travaux d'Aristote sur la distinction entre l'*oikos* et la *chrématistique*, bien des auteurs ont réfléchi aux questions économiques. Alors que cette distinction de base entre l'économie de la maisonnée et l'économie extérieure fut trop de souvent oubliée, le fut encore davantage la distinction entre la bonne *chrématistique*, qui se trouve à être celle nécessaire, et la mauvaise *chrématistique*, qui n'a pour but que l'enrichissement. Le paradigme classique en économie, qui domine la majorité des réflexions sur la question, fait complètement abstraction de ces distinctions au fondement même de l'économie humaine. La seule visée qui semble être retenue par ses penseurs est celle qu'Aristote associait à la mauvaise *chrématistique*. C'est dans ces circonstances plutôt décevantes qu'il demeure nécessaire de revaloriser des auteurs qui prennent en considération l'origine de l'économie qui ne relève pas fondamentalement d'une volonté de faire du profit. Un de ces auteurs, ayant marqué l'histoire de la sociologie économique, est Karl Polanyi. Malgré que très peu reconnu pour son œuvre lors de son vivant, Polanyi est aujourd'hui un auteur clé pour comprendre le rapport entre l'économie et le social, mais surtout, la critique qu'il a développée du paradigme économique classique permet de remettre les pendules à l'heure en ce qui a trait au fondement de l'économie et des implications que celle-ci a dans son rapport au social. Cet écrit prendra donc forme en deux chapitres, le premier portera sur les principaux concepts de Polanyi, notamment sa double définition de l'économie, les trois formes d'intégration, le double-mouvement historique, l'encastrement et l'illusion économiste. Une partie importante de ce premier chapitre sera aussi consacrée à prendre connaissance du débat autour de l'encastrement existant entre Polanyi et Granovetter. Finalement, le second chapitre portera davantage sur l'application que Polanyi a faite de ses concepts dans la société prémoderne qu'est le royaume du Dahomey.

## Théorie et concepts

### *Double définition de l'économie*

En constatant certaines lacunes dans la définition de l'économie utilisée par la sociologie, Polanyi reconnaît la nécessité de remettre à l'avant-plan la double origine de l'économie. Il donne une double définition de celle-ci distinguant le sens substantif du sens formel. Ce premier sens se réfère au rapport existant entre les hommes et la nature pour assurer la subsistance. Le second sens définit l'économie comme un choix rationnel des moyens, fait en fonction de la rareté de ceux-ci, pour en arriver aux fins désirées. Polanyi reconnaît la facilité de confondre ces deux définitions de l'économie lorsqu'on les met en pratique. Il attribue ce malentendu à l'existence du marché, qui impose des choix aux individus pour assurer leur subsistance. Dans ce marché, on traite de l'économie en termes de subsistance et de rareté sans se soucier de l'importance de la distinction qu'apportent ces deux définitions. Ces dernières n'ont cependant rien en commun, malgré leur mariage fréquent et leur non-différenciation récurrente. Alors que le sens formel porte sur la question du choix, le sens substantif ne considère ni le choix, ni la rareté, ni ne suppose une logique rationnelle dans le rapport économique. Dans la définition substantive, c'est la nature qui établit le rapport économique, alors que pour celle formelle, c'est l'esprit rationnel de l'humain. Ainsi, Polanyi voit l'importance méthodologique d'établir la différenciation entre les deux termes, en accordant au sens substantif la possibilité de conceptualiser tous les types d'économie ayant existés et existants.

#### *Le sens formel*

Le sens formel de l'économie suppose un choix rationnel dans le rapport entre les moyens limités et les fins souhaitées<sup>1</sup>. Cette supposition découle de la logique de l'action rationnelle où l'on tient pour acquis que l'individu agit toujours rationnellement, donc qu'il fait le choix le plus éclairé. Cette logique est applicable à toutes les situations imaginables où un humain a un intérêt qui nécessite un choix entre des moyens. Toutefois, cette rationalité n'est pas universelle, elle dépend essentiellement des croyances de la personne. Cette logique de l'action rationnelle développe la variante de l'économie formelle lorsque le choix des moyens suppose une rareté de ceux-ci. Ce postulat de la rareté suppose deux choses, que les moyens puissent être exploités, mais aussi qu'il y ait une préférence entre les fins, donc

---

<sup>1</sup> Karl Polanyi, édition établie et présentée par Michele Cangiani et Jérôme Maucourant, 2008, (1<sup>re</sup> éd. 2002, traduite de l'Allemand par Françoise Laroche et de l'Anglais par Laurence Collaud), *Essais de Karl Polanyi*, Lonrai (Orne), Éditions du Seuil, p. 55.

qu'elles soient ordonnées. Cette économie formelle se concrétise avec l'apparition du système marchand, qui suppose un équilibre systémique régulé par l'interdépendance des choix individuels rationnels. Selon Polanyi apparaîtraient les marchés qui servent à indiquer le prix, selon un jeu de l'offre et de la demande, et qui se développeraient d'autant plus rapidement avec l'utilisation de la monnaie. La monnaie serait alors devenue la médiation marchande par excellence. Le choix rationnel devenant ainsi une question de prix. La discipline théorique de l'économie serait née dans la concrétisation de l'économie formelle par le système marchand, d'où l'on peut comprendre la définition unique utilisée par les économistes classiques, qu'est le sens formel. Polanyi dénonce une limite dans l'applicabilité universelle de ce sens formel. En fait, pour que ce sens s'applique à l'économie d'une société, il faut selon l'auteur que la logique rationnelle typiquement économique soit le premier déterminant des actions sociales. Ainsi, aussitôt que le procès économique fonctionne sur une autre logique, le sens formel est inutilisable, ce qui nous amène à explorer le sens substantif.

### *Le sens substantif*

Polanyi définit le sens substantif de l'économie comme étant « *un procès institutionnalisé d'interaction entre l'homme et son environnement, qui se traduit par la fourniture continue des moyens matériels permettant la satisfaction des besoins.*<sup>2</sup> » Dans cette définition deux éléments nécessitent une attention particulière, soit le procès permettant la réponse au besoin de subsistance et l'institutionnalisation de celui-ci. Le procès suppose un mouvement des biens, il peut être dans le passage du bien d'une personne à une autre, dans le changement de localisation de ce bien, de même que dans le changement simultané de lieu et de possesseur. Polanyi n'utilise pas le terme de propriété lorsqu'il décrit le passage du bien d'une personne à une autre. Il est à croire que ce choix est volontairement fait par l'auteur, puisqu'il développe le sens substantif de l'économie afin qu'il puisse servir à décrire tout type d'économie, entre autres des économies où la propriété telle que connue dans le système marchand n'existerait pas. Il utilise plutôt le symbole du transfert d'une main à l'autre pour désigner les groupes ou les personnes qui s'approprient des biens. Polanyi vient toutefois préciser la notion de procès d'appropriation en y ajoutant la distinction entre la gestion et la circulation. La gestion relèverait des dispositions qu'ont certaines mains à s'approprier des biens de façon unidirectionnelle, donc sans échange. Ces dispositions auraient été établies par des lois et des coutumes culturelles. Nommons par exemple l'État qui s'approprie de droit un certain nombre de biens et qui en fait gestion. D'autre part, la circulation des biens est un acte

---

<sup>2</sup> *Ibid*, p. 57.

simplement de changement de mains, qu'il décrit comme une transaction. Le procès économique de Polanyi se résume donc par la circulation des biens et leur gestion. On voit évidemment qu'avec sa conception du procès économique dans son sens substantif, Polanyi vient élargir le champ d'études de l'économie, contrairement au sens formel qui vient le réduire. Ce procès devient plus global, lorsque Polanyi précise la nécessité de son institutionnalisation. Celle-ci est en fait la structure dans laquelle le procès prend place. L'institution viendrait orienter et déterminer la place du procès économique dans la société, tant au niveau politique, qu'historique, tout en apportant unité et stabilité aux rapports économiques. L'exemple que Polanyi donne de l'institutionnalisation est le fait que « *le choix entre capitalisme et socialisme renvoie à deux manières différentes d'instituer la technologie moderne dans le procès de production.* » On voit ainsi par cet exemple que c'est l'institution qui détermine le rôle social qu'aura le procès de production dans la société, alors que le procès lui-même ne changerait fondamentalement que selon les diverses institutionnalisations possibles. Polanyi précise tout de même que des éléments non économiques peuvent influencer le procès ou l'institution économique et doivent par le fait même être pris en considération.

### ***Les trois formes d'intégration économique : Réciprocité, redistribution et échange***

Polanyi en vient à se questionner sur le fondement de l'unité et de la stabilité dans ce procès institutionnalisé qu'est l'économie. Pour répondre à son interrogation, il développe trois formes d'intégration économique : la réciprocité, la redistribution et l'échange<sup>3</sup>. Il emprunte ces formes au célèbre anthropologue polonais Bronislaw Malinowski. Selon Polanyi, ces trois formes résument les variantes infinies des divers procès économiques. Elles distinguent ces derniers par leur secteur d'activité et par leur niveau de l'économie. Voyons plus précisément en quoi elles consistent.

#### *La réciprocité*

La réciprocité est une forme d'intégration économique fondée sur la symétrie du changement de mains des biens de subsistance<sup>4</sup>. Ce procès économique prend alors place entre des groupes qui sont symétriquement ordonnés, puisqu'ils sont corrélatifs les uns aux autres. Ainsi, le transfert des biens d'un groupe à l'autre est fait selon une interdépendance de ceux-ci, mais surtout selon une obligation sociale de fournir des biens à un groupe désigné dans cette symétrie. Cette symétrie n'est cependant pas forcément binaire. Par exemple, dans ses recherches sur les

<sup>3</sup> Karl Polanyi et Conrad Arensberg, 1975, (1<sup>re</sup> éd. Anglaise 1957), *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Paris, Librairie Larousse, p. 244.

<sup>4</sup> Polanyi, Karl (édité par Harry W. Pearson), 1977, *The Livelihood of Man*, New-York, Academis Press Inc, p. 38.

Trobriandais, Malinowski démontrait qu'un homme est dans l'obligation de subvenir aux besoins de la famille de sa sœur. Par contre, la famille de sa sœur ne lui est en rien redevable. Cependant, si cet homme est marié, le frère de sa femme a la même obligation de subvenir aux besoins de la famille de sa sœur. Ainsi, l'homme qui donne à sa sœur de qui il ne reçoit rien reçoit cependant du frère de sa femme, à qui il ne doit rien. La réciprocité prend donc place entre trois groupes symétriquement ordonnés. On peut évidemment s'imaginer une société basée sur une organisation d'échange symétrique bien plus complexe, mais ce qui est important de retenir dans la réciprocité est que ces échanges se font selon une redevance envers d'autres personnes et d'autres groupes qui est maintenue par les structures sociales en place. L'échange réciproque est donc régulé par des rapports sociaux dépassant la simple volonté rationnelle d'effectuer une transaction.

### *La redistribution*

La redistribution est une forme d'intégration économique centralisée<sup>5</sup>. Elle suppose l'existence d'une unité centrale qui s'approprie des biens, dans le but d'en faire la redistribution. L'exemple le plus commun est sans doute l'État, qui par souci de redistribution des richesses sous forme de services sociaux ou de biens, récolte des impôts. La redistribution est cependant plus vaste. Polanyi ira même jusqu'à dire qu'elle a toujours existé. Dans certaines sociétés, la redistribution était nécessaire pour permettre une bonne gestion des denrées entre les périodes de cueillettes. Ainsi, les ressources pouvaient être réparties sur toute l'année, même si la période de récolte était relativement courte. On peut donc facilement concevoir que la redistribution ait existé et existe à toutes les périodes de la civilisation, et ce, pour des raisons aussi diverses les unes que les autres. Celle-ci ne prend cependant pas place uniquement dans des sociétés à grandes échelles, elle peut très bien exister dans des cadres plus restreints, tels que celui domestique.

### *L'échange*

Pour sa part, l'échange comme forme d'intégration est plus qu'une simple circulation de biens<sup>6</sup>. C'est en fait des échanges qui sont faits dans le cadre d'un marché créateur de prix, d'où la nécessité de préciser les trois types d'échange distingués par Polanyi. L'échange opérationnel est le simple changement de lieux, c'est un transfert spatial. L'échange décisionnel est un transfert d'appropriation à taux fixe, où ce qui détermine le prix est des fonctions sociales qui intègrent l'économie. Alors que l'échange intégratif est un transfert d'appropriation à taux négociés, où ce sont les négociations faites dans le cadre du marché créateur de prix

---

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 42.

qui déterminent le prix. Ainsi dans le marché, chacun des acteurs cherche à maximiser leurs intérêts, présupposant évidemment une relation d'hostilité. Selon Polanyi, seul l'échange intégratif est une forme d'intégration économique qui désigne un procès institutionnalisé. Ces trois formes d'intégration précisées par Polanyi ne doivent pas être comprises comme des agrégats de comportements individuels<sup>7</sup>. Tant dans la réciprocité, que dans la redistribution et dans l'échange, la somme des comportements particuliers ne saurait en rien capable d'engendrer les structures que ces formes d'intégration supposent, soit la symétrie, l'institution centrale et le marché. Ainsi, de tels comportements individuels sauraient certes exister, mais seraient tout aussi certainement incapables d'intégrer les individus pour en faire un procès institutionnalisé qu'est l'économie. De plus, ces trois types d'intégration ne seraient en rien des stades de l'évolution historique. Les sociétés premières étaient, à notre connaissance, davantage fondées sur le principe de réciprocité. Alors que les sociétés féodales fonctionnaient beaucoup par redistribution. De même, les sociétés contemporaines donnent une grande place au marché. Cependant, aucune de ces sociétés n'a utilisé à la fois qu'un seul mode d'intégration. La société contemporaine a certes un État qui redistribue, alors que la société féodale lassait place à l'échange dans certaines circonstances, de même que les sociétés premières redistribuaient certains biens. Polanyi reconnaît les tendances des diverses sociétés à donner la prédominance à telle forme d'intégration, mais il reconnaît à la fois les formes d'intégration secondaires.

### *L'encastrement*

L'encastrement est sans doute un des concepts les plus connus développés par Polanyi. Les interprétations en sont cependant multiples, de même que les débats qui l'entourent. Il est donc proposé ici de soulever le débat autour de l'encastrement en présentant la position de Polanyi, soutenue et démontrée par Sébastien Plociniczak, en opposition à la position de Mark Granovetter<sup>8</sup>. Le débat questionne essentiellement la portée de l'encastrement, à savoir s'il consiste en un encastrement fort (Polanyi) ou un encastrement faible (Granovetter). Plociniczak vient démontrer que la position de Granovetter est réductrice et est fondée sur une mauvaise interprétation de celle présentée par Polanyi.

---

<sup>7</sup> Karl Polanyi, 2008, *op.cit*, p. 64.

<sup>8</sup> Sébastien Plociniczak, 2004 « L'embeddedness en question: De la métaphore polanyienne originelle à sa conceptualisation granovetterienne au sein de la sociologie économique structurale des marchés », Congrès National de Sociologie de l' AFS, Université Lille I, 24 février 2004.

### *La position polanyienne de l'encastrement*

Polanyi développe le concept d'encastrement pour des fins méthodologiques. C'est un outil analytique lui permettant l'étude du procès institutionnalisé qu'est l'économie. La métaphore lui serait venue dans ses lectures sur l'industrie minière, où le chardon est encastré dans les murs de pierre<sup>9</sup>. Il transpose cette image à la société, plus particulièrement aux rapports entre les faits sociaux et les faits économiques. En analysant les économies des sociétés prémodernes, Polanyi constate que leur régulation économique était fondée sur des faits sociaux, tels que la politique, la culture, la religion, etc. Le procès permettant d'assurer la subsistance de l'homme n'était donc pas autonome, ni fondé sur le libre cours des intérêts individuels. Ces économies précapitalistes étaient plutôt fondamentalement dépendantes des structures sociales, pour reprendre le vocabulaire de l'auteur, elles y étaient encastrées socialement et n'étaient qu'une fonction sociale parmi tant d'autres. Comme il fut démontré plus tôt, il existe selon Polanyi trois formes d'intégration économique, la réciprocité, la redistribution et l'échange. Les deux premières formes furent élaborées antérieurement, mais pour sa part, l'échange nécessite quelques précisions supplémentaires. Cette forme d'intégration est fréquemment conçue comme une prédisposition universaliste de l'humain, qui mènerait naturellement au marché autorégulateur. Polanyi vient contre argumenter cette visée universaliste du marché autorégulateur en démontrant que dans les économies prémodernes, l'évaluation des prix était fondée sur la tradition pour les économies intégrant par la réciprocité et par le commandement pour celles intégrant par la redistribution. La formation des prix, et par le fait même l'économie, étaient encastrées dans des structures sociales bien plus larges que le marché et par conséquent l'échange n'était pas le moyen économique prédominant. Polanyi ne vient cependant pas nier le fait qu'il puisse y avoir existé des échanges libres, non régulés, ce type de transaction n'a cependant jamais été le fondement des structures de subsistance dans les sociétés prémodernes.

### *La position granovetterienne de l'encastrement*

Dans son article *Economic action and structure: The problem of embeddedness*<sup>10</sup>, Granovetter donne naissance à ce qui deviendra par la suite la sociologie économique structurale. L'objectif de Granovetter est double, d'abord il veut surmonter la vision selon laquelle le système de marché est un système

---

<sup>9</sup> Richard Sobel, (dir), 2007, *Penser la marchandisation du monde avec Karl Polanyi*, Lille, L'Harmattan édt, p. 67.

<sup>10</sup> Mark Granovetter, « Economic Action and Social Structure: The problem of Embeddedness », *The American Journal of Sociology*, Vol. 91, No 3, novembre 1985, p.481-510.

institutionnel spécifique, de plus il veut dépasser la représentation qu'ont les théories économiques classiques et néoclassiques du marché. Pour se faire, il emprunte le concept d'encastrement érigé par Polanyi, mais le réitère sous des principes de « *réseaux de relations sociales* ». Manifestement, il porte plus attention aux rapports entre les acteurs. Il en vient à distinguer trois types d'objets économiques sur lesquels il expliquera les conséquences de l'encastrement : d'abord, les actions économiques individuelles, qui se définissent par leur rationalité en finalité, concept emprunté à Weber et repris par les théoriciens néoclassiques. En second lieu, on retrouverait les résultats économiques, qui sont des agrégats des actions individuelles, avec une visée normative. Finalement, les institutions économiques qui donneraient l'impression de permanence, elles seraient perçues comme extérieures et objectives, voir même comme naturelles plutôt que comme résultant d'une organisation sociale.

Granovetter s'intéresse essentiellement aux comportements économiques, il va d'ailleurs laisser un peu de côté le travail anthropologique de Polanyi. Malgré le fait qu'il lui emprunte un des concepts clés de son analyse, Granovetter va tout de même considérer la thèse polanyienne de l'encastrement trop radicale. Prônant plutôt un encastrement faible, le penseur révoque l'hypothèse polanyienne selon laquelle il existe une dichotomie entre les sociétés prémodernes, où l'économie était encastrée dans les relations sociales, et les sociétés modernes où l'économie serait plutôt gérée par une poursuite des intérêts individuels qui entreraient harmonieusement en relation d'interdépendance dans un marché autorégulateur. Il refuse donc, non l'idée même d'encastrement, mais plutôt l'idée de désencaissement. Il va de même refuser l'idée d'une rupture historique entre les sociétés prémodernes et celles industrielles. Peut-être faudrait-il voir ici une influence des penseurs de l'économie orthodoxe dans la pensée de Granovetter. Cette conception l'amène donc à dire que l'encastrement ne doit pas seulement être considéré comme un fait historique, mais doit aussi être perçu dans son actualité et de façon mineure. Il juge que cet encastrement est suffisamment faible pour que l'on puisse analyser les actions économiques sans considération de celui-ci. Il démontre d'ailleurs que certaines des sociétés précapitalistes étaient caractérisées par un enrichissement monétaire individuel obsédé et même que dans les sociétés capitalistes l'économie se caractérise par un certain encastrement social. Granovetter défend la thèse selon laquelle l'encastrement de l'économie dans les sociétés primitives était présent, mais de façon moins importante que ce que proposait Polanyi. De ce fait, les transformations institutionnelles et sociales vers la société industrielle auraient aussi été bien moins drastiques, que ce que propose Polanyi. Ainsi, selon Granovetter l'étendue des effets du changement de société sur

l'encastrement deviendrait futile, puisque ce bouleversement sociétal aurait été sans grand impact sur le rapport entre le social et l'économie. Il soutient par le fait même que l'encastrement dans les sociétés industrielles serait bien plus important que ne le supposait Polanyi.

Granovetter va aussi développer les concepts de sur et de sous socialisation. Il se sert de ceux-ci de façon critique puisqu'il désapprouve simultanément de nombreuses écoles de pensée, tant sociologiques qu'économiques. La critique des théories sous-socialisées concerne principalement la science économique avec ces théories classiques et néoclassiques ou encore la *Nouvelle Économie Institutionnelle*. Ces enseignements conçoivent l'*homo oeconomicus* comme étant la meilleure représentation de l'homme. Elle se réfère directement au sens formel de l'économie. Granovetter estime que cette vision est sous-socialisée puisqu'elle ne considère pas les rapports sociaux affectant les comportements économiques. L'auteur va tout de même désapprouver les postulats qu'il caractérise de sursocialisés, qu'il attribut principalement à la sociologie, plus particulièrement aux sociologies parsonienne et polanyienne. Ces paradigmes supposent que les individus intégreraient des schèmes de comportements sociaux, fortement influencés par les institutions telles que la culture, qu'ils reproduiraient par la suite, éliminant par le fait même toute éventualité de choix rationnels. De ce fait, il est à comprendre que l'encastrement fort chez Polanyi a une fonction normative que les rapports sociaux imposent sur les actions économiques. Granovetter ne voit pas de grandes différences entre les thèses sur et sous-socialisées, puisque celles-ci perçoivent tous deux une relation à sens unique entre l'économie et le social. Dans la conception sous-socialisée c'est l'économie qui domine les actions du social, alors que dans la vision sursocialisée c'est le social qui oriente l'économique. Granovetter fait donc une double critique à l'égard de Polanyi, d'abord puisqu'il sous-estimerait l'apport de l'économie formelle dans les sociétés précapitalistes, de même qu'il surestimerait cette même économie dans les sociétés industrielles, ce qui rendrait Polanyi incapable de conceptualiser les relations réellement existantes. Afin de rectifier les lacunes qu'il reconnaît dans les théories sur et sous-socialisées, Granovetter va proposer une conception de l'encastrement qui est la position de *l'entre-deux*. Comme son nom l'indique, cette perspective tente de créer un intermédiaire entre les deux approches qu'il critique. Pour ce faire, il considère que toute action se doit d'être socialement située pour être comprise. Dans les faits, il s'intéresse à la manière dont les comportements individuels entrepris pour atteindre les objectifs désirés sont encastrés dans un réseau de relations sociales durables. Le but de cet *entre-deux* est de considérer les acteurs, tout en les considérant dans leur contexte social. Il juge qu'une relation est sociale lorsqu'un individu en entraîne un autre à changer son comportement,

définition qu'il emprunte à Weber. De ce fait, l'action économique n'est pas uniquement la poursuite des objectifs personnels, mais prend aussi en compte les objectifs non économiques. En d'autres termes, l'encastrement granovetterien se traduit par une considération des relations interpersonnelles dans l'échange marchand. On voit ainsi se dévoiler deux faces de l'encastrement, d'une part la dimension relationnelle et d'autre part la dimension structurale. L'encastrement relationnel traite des relations bilatérales qui constituent une influence directe de celle-ci sur le comportement de l'acteur. Par le biais d'interactions, les individus créés des relations de diverses intensités. Plus la relation est de longue durée, plus son intensité est importante, plus son intimité et les services rendus à l'intérieur de celle-ci sont présents et plus l'influence de la relation sera considérable. *A priori*, cette première façade relationnelle de l'encastrement ne se distingue pas véritablement de l'analyse des économistes classiques, qui ne font que considérer les relations binaires. D'où vient la valeur de la combiner avec le second facteur qu'est l'encastrement structural, qui permet de donner une image plus complète de l'échange économique. L'encastrement structural considère donc le réseau dans lequel les relations sont insérées. Le but de ce volet est donc de mettre en évidence l'existence de *contacts dyadiques mutuels*, qui permettent de comprendre le réseau de relations sociales à plus vaste échelle. Les répercussions des relations entre elles sont ainsi observées et analysées. Granovetter ajoute aussi une dimension temporelle à l'encastrement, qui impose la nécessité de considérer l'histoire des relations et des réseaux. Selon qu'une relation soit récente ou de longue date, l'influence qu'elle porte sur l'action particulière ne sera pas la même. Le rapport ancien démontre de la confiance et de l'assurance, alors que le lien frais est enclin à l'incertitude. De plus, même si une relation prend place pour la première fois entre deux individus, elle n'est pas perçue comme entièrement nouvelle, puisque chacun des acteurs porte en lui la façon adéquate d'opérer dans la majorité des situations. Ce savoir relève évidemment d'une histoire individuelle et sociale.

### *Mauvaise interprétation de Granovetter*

Les travaux de Polanyi ont malheureusement laissé quelques vides sur le concept de l'encastrement, ce qui n'a sans doute pas aidé à ce que s'instaure un débat sur le concept. Malgré ces lacunes, il demeure que selon Sébastien Plociniczak<sup>11</sup>, la conception granovetterienne de l'encastrement polanyien comporte certaines incompréhensions. Voyons d'abord la critique que fait Plociniczak à l'égard du renversement qu'interprète Granovetter, qui suppose que l'on aurait passé d'une société très encastrée à une société désencastrée. En fait, Granovetter présume que

---

<sup>11</sup> Sébastien Plocinicsak, 2004, *op. cit.*

selon Polanyi, nous serions complètement détachés des rapports sociaux dans les sociétés capitalistes, donc que l'encastrement serait une fonction des sociétés précapitalistes ayant été anéantie avec le procès de désencastrément. Plociniczak conçoit parfaitement que Granovetter puisse en être arrivé à de telle conclusion, puisque les écrits de Polanyi dans *La grande transformation* sont parfois contradictoires, puisqu'il passe de l'impossibilité d'une régulation sociale exclusivement basée sur le marché, à la constatation d'un revirement sociétal où les sociétés modernes seraient gérées comme auxiliaires du marché. Plociniczak en arrive cependant à la conclusion que la réelle position polanyienne soutient que les sociétés modernes ne sont pas exclusivement régulées par le marché, et ce, dû à la conclusion de *La grande transformation* où Polanyi développe le concept du double mouvement expliqué plus tôt. Ces mouvements de résistance à la régulation marchande empêcheraient donc que la société puisse un jour n'être que l'auxiliaire du marché. Il est donc certainement vrai que l'instauration d'une régulation sociale exclusivement basée sur des principes marchands anéantirait les hommes, mais une tentative d'instaurer un tel système ne veut pas dire pour autant que les hommes se laisseront anéantir. Puisque l'économie demeure donc encastree dans les sociétés modernes, la critique de Granovetter reprochant une sous-socialisation du rapport économique dans les sociétés marchandes devient irrecevable. De plus, Plociniczak vient démontrer que non seulement la critique que Granovetter fait à Polanyi est irrecevable, mais en plus l'utilisation qu'il fait du concept l'est tout autant. Comme il fut dit plus tôt, Polanyi développe le concept d'encastrement en tant qu'outil théorique lui permettant d'analyser le rapport entre l'économie et le reste des institutions sociales. L'encastrement a donc une fonction macrosociologique. Granovetter vient reprendre le concept, mais s'en sert pour expliquer les réseaux de relations sociales existant dans les institutions marchandes. En transposant le concept polanyien à un aspect singulier de la vie sociale, Granovetter vient délaisser le volet macro de l'encastrement, transformant les bases, voir la nature, du concept. L'utilisation qu'il en fait peut donc être difficilement recevable, puisqu'il semble faire une grave erreur sur la compréhension même de la portée du concept.

### *Le double mouvement*

Les écrits de Polanyi sur l'*encastrement* ayant souvent été mal interprétés en ce qui concerne la possibilité que l'économie soit entièrement désencastrée dans la société contemporaine. Nous voyons avec le concept polanyien de double mouvement que ce désencastrément économique total est inconciliable avec les réalités sociétales. Ce concept est composé, comme son nom le dit, de deux moments. Le premier est le mouvement de désencastrément promu dans l'optique d'atteindre un marché entièrement autorégulateur, autrement dit un marché parfaitement autonome des

conditions sociales dans lesquelles il était antérieurement encastré. Le second temps du double mouvement serait une résistance à ce désenca斯特rement, celui-ci serait en fait un contre-mouvement, une opposition au désenca斯特rement, qui chercherait à maintenir et à *réencastrer* les faits économiques dans les institutions sociales. Ce deuxième temps aurait été le résultat d'une mobilisation sociale enclenchée par les syndicats, les associations, les mouvements sociaux, parfois les États visant la conservation des valeurs sociales à l'intérieur de la sphère de la production et de la consommation. Pour justifier son concept, Polanyi dispose principalement de deux preuves : une historique et l'autre anthropologique. L'argument historique de l'auteur aurait trouvé son inspiration dans la Loi de Speedhamland, communément appelé la Loi des pauvres, ayant été en vigueur en Grande-Bretagne de 1795 à 1834. Cette législation garantissait un revenu minimum aux pauvres pour qui le salaire perçu ne suffisait pas à assurer leur subsistance. La somme perçue était indexée au prix du pain et à la taille du ménage soutenu. En assurant ce droit à un approvisionnement minimal, s'imposait aussi une restriction à l'autorégulation du marché. Les critiques principalement invoquées à l'égard de la Loi de Speedhamland soutenaient que la faim et la volonté de vivre devaient inciter le labeur, en conséquence un revenu minimum assuré incitait la lâcheté. La soutenance publique des pauvres était alors considérée comme un frein au travail individuel, mais aussi comme un frein à l'expansion du libre marché. À la suite des pressions politiques en 1834, cette législation à la faveur des pauvres est révoquée pour laisser libre cours au marché autorégulateur. Cette date est considérée par Polanyi comme étant la naissance du capitalisme industriel moderne, où les lois consolideraient à présent cette entité marchande<sup>12</sup>. Le contrecoup du retrait de la législation fut des plus dévastateurs selon l'auteur. Une dichotomie entre le marché et les relations sociales s'imposa et les liens sociaux par lesquels les individus se constituaient une identité se déchirèrent. Polanyi démontre néanmoins que l'idéal de libre marché fut trahi avant longtemps, puisque dès la fin des années 1800 des organisations de défense des travailleurs émergèrent et qu'éventuellement le Parlement émettre des lois défendant la société des tendances destructrices du marché. De ce fait apparurent une panoplie d'institutions permettant la sauvegarde des relations sociales.

Polanyi réfute cependant la thèse marxiste selon laquelle la mobilisation sociale résulterait d'un conflit de classes. Il est plutôt d'avis que le succès des luttes menées par une classe dépend de l'universalité de ce qui est défendu, en d'autres termes ce qui est défendu doit transcender le simple intérêt de classe et doit donc être à l'intérêt de la société entière. L'argument anthropologique polanyien sur le double

---

<sup>12</sup> Baum, Gregory, 1996, *Karl Polanyi on ethics & economics*, Montréal, Mc-Gill-Queen's University Press, p. 8.

mouvement repose sur le fondement même des sociétés<sup>13</sup>. Ayant fait des recherches sur les sociétés tribales, Polanyi soutient que l'économie est originalement encastrée dans les faits sociaux. L'économie serait alors un accessoire de la société. Le désencastrément entamé par le marché autorégulateur irait à l'encontre de l'ordre établi depuis le début des sociétés humaines. Or, l'économie serait ontologiquement encastrée dans les sociétés humaines, il serait donc naturel qu'une institution aussi récente que le marché se voit refuser la possibilité de changer cet encastrement profond. Dans ses recherches anthropologiques, Polanyi démontre la prédominance de la redistribution et de la réciprocité dans les sociétés précapitalistes. Ces deux formes d'intégration économiques érigaient les bases de l'échange économique, où le marché n'existe pas encore. Le marché, contrairement à la réciprocité et à la redistribution, n'est pas un phénomène naturel. L'origine du marché moderne est double. Historiquement on retrouvait un marché externe où des biens entre les cités étaient échangés, de même qu'un marché interne qui servait à la circulation des avoirs à l'intérieur des villes. Le marché extérieur qui encourageait l'utilisation de la monnaie était plutôt rare, n'était pas très compétitif et ne prenait que très peu d'expansion. Le marché intérieur pour sa part était plus concurrentiel, on y produisait pour y vendre des biens, mais la régulation par la réciprocité et la redistribution restait prédominante. Les pressions mercantilistes promues par les monarques aboutirent à la suppression des frontières entre les cités, de même que l'abolition de la division entre les marchés externes et internes, ce qui créa par conséquent un seul marché national. Pour atteindre un marché autorégulateur, il faudra cependant attendre que l'imaginaire social se transforme pour adopter les vertus de la libre concurrence, de même que l'implantation d'institutions spécifiques au marché autorégulateur. Néanmoins, l'influence mercantiliste aura permis de prendre un pas dans la direction du désencastrément du marché. Cet historique partiel du marché n'a que pour fonction de démontrer le caractère construit et politiquement intéressé de celui-ci. Il est donc naturel pour Polanyi que la société se soit protégée de cet artifice destructeur des fondements ontologiques sociaux en créant des contre-mouvements.

### ***L'illusion économiste***

Le concept de l'encastrement amène Polanyi à développer l'illusion économiste (economistic fallacy). Ce concept est finalement une critique concise du paradigme économique classique, qu'il décrit comme une erreur logique<sup>14</sup>. L'illusion économiste se résume en quatre points, d'abord l'illusion face au marché, l'illusion

---

<sup>13</sup> *Ibid*, p. 12.

<sup>14</sup> Karl Polanyi, 1977, *op. cit.*, p. 6.

face à la transformation, l'illusion face au rationalisme et l'illusion solipsisme. Les penseurs de l'économie classique conçoivent le marché comme une institution décentralisée, s'autorégulant autour de l'offre et de la demande, formant le prix, mais surtout le marché est considéré comme l'institution économique par excellence. Polanyi constate que ce concept a été développé par les physiocrates français, en même temps qu'émergeait le marché, tel que décrit par ceux-ci. L'erreur principale est donc de considérer que ce type de marché est le seul existant et ayant existé, et que toute économie est essentiellement fondée sur ce type de marché. Polanyi démontre que le marché a déjà eu bien d'autres formes, de même que les organisations économiques ont déjà été fondées sur d'autres institutions. L'illusion économiste autour du marché est donc selon Polanyi une erreur théorique, qui veut universaliser le marché, tel que connu sous la modernité, comme institution de base à toutes économies. L'illusion de la transformation traite du déterminisme économique. Dans le passage de petits marchés locaux au marché autorégulateur, se fit aussi un passage où la terre et l'homme devinrent marchandises tout en devenant régulés par le marché. Cette transformation serait venue déformer la conception que l'homme avait de soi-même, en développant une illusion de propension naturaliste à l'activité économique. Graduellement, l'activité sociale aurait été démontrée par une explication économique, plongeant les penseurs économiques dans une illusion déterminisme de l'économie, niant l'existence même de cette transformation. L'humain devenait perçu comme ontologiquement économique. La troisième illusion économiste soulevée par Polanyi est celle de la rationalité. Le paradigme classique en économie suppose que l'homme rationalise ses actions en fonction d'une rareté des moyens qu'il possède. Pour Polanyi la problématique est ici évidente puisqu'elle vient nier l'existence de toutes rationalités politiques, culturelles, sociales. La dernière illusion soulevée par Polanyi est le solipsisme, qui veut que la conception défendue par le paradigme économique soit davantage un idéal, qu'une réalité. Selon Polanyi, le monde théorique créé par les économistes est tautologiquement rationnel et il ne permet pas une conception de la réalité. Ainsi, l'interprétation qu'ils donnent de l'Histoire, de la politique et du social est en référence constante à ce système de pensée qui n'est pas réaliste.

### **La théorie appliquée au royaume du Dahomey**

Afin d'éviter le piège de l'abstrait théorique qui porte parfois à délaisser des éléments palpables, il semble indispensable de voir à présent comment les concepts s'appliquent à la réalité. Polanyi a élaboré de nombreux éléments théoriques qui furent exposés dans le chapitre précédent, mais il a aussi cherché à transposer ces concepts à des éléments concrets de la vie sociale. Ce troisième chapitre développera donc les études que l'auteur a réalisées sur les sociétés précapitalistes,

notamment sur le royaume du Dahomey<sup>15</sup>. Nous verrons plus précisément comment la réciprocité, la redistribution, la gestion domestique et le marché prennent place dans ces organisations. Le royaume du Dahomey se situait au sud-ouest de l'actuel Bénin, en Afrique. Il prit forme au XVIIe siècle, et ce, jusqu'à la fin du XIXe siècle lorsqu'il devint une colonie française en 1894. La dynastie aurait été créée lorsqu'un clan s'imposa par la violence et par l'efficacité militaire à de nombreux autres groupes ethniquement distincts. Des aptitudes remarquables en termes de gestion, d'organisation et d'administration se firent rapidement reconnaître. L'organisation économique était minutieusement établie, chacun avait un partenaire pour s'assurer que l'ordre des choses soit maintenu. Le royaume pris rapidement de l'expansion et fut économiquement prospère dû à la traite des esclaves capturés en temps de guerre. Avec les ressources de cette traite d'esclaves, le royaume acquérait des armements qui lui assuraient une sécurité militaire. Cette jadis société fut aussi reconnue pour l'instruction militaire des femmes, avec leurs Amazon.

### *La redistribution et l'organisation politique*

Le royaume du Dahomey s'est démarqué par la complexité de son organisation politique. Basé sur un État monarchique, l'ordre royal tirait sa légitimité d'une origine divine. Le monarque liait le peuple tout en honorant les ancêtres. De plus, dans la sphère économique, le Roi jouait un rôle crucial puisque, tous les ans, il réévaluait les conjonctures économiques. Polanyi démontre que la redistribution était présente dans cette société précapitaliste par le biais de ces rectifications économiques annuelles<sup>16</sup>. Une fois par an, le souverain se présentait devant le peuple dahoméen, où au minimum un membre de chaque famille était présent. C'est alors qu'il déléguait des tâches aux divers membres de l'assemblée. De plus, il recevait de nombreux cadeaux, de même qu'il redistribuait de ses richesses à la foule. Selon Polanyi, cette journée avait une grande valeur symbolique pour le Dahomey, puisqu'elle servait non seulement à redistribuer les richesses du centre vers les périphéries, mais elle servait aussi à commémorer l'unité du royaume, l'ordre divin, de même que les obligations et les dûs marquant le rapport mutuel entre le peuple et le monarque. C'est aussi lors de cette célébration que le Roi distribuait la monnaie du royaume, les cauris, et qu'il distribuait de la nourriture, ainsi que des biens assurant un minimum de ressources pour subvenir aux besoins pendant l'année.

---

<sup>15</sup> Karl Polanyi, 1966, *Dahomey and the slave trade: An Analysis of an Archaic Economy*, Seattle and London, University of Washington Press, 204 p.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p.33.

L'armée du Dahomey, constituée uniquement de femmes (les Amazone), prenait aussi part dans la redistribution<sup>17</sup>. À la base, l'organisation de l'armée était décentralisée, mais une fois par an le roi partait en guerre avec plus ou moins un quart de la population. Il allait piller et conquérir des peuples environnants, et redistribuait ces richesses à la population par la suite. Des membres des clans ennemis étaient aussi capturés afin de compenser aux pertes exactes des troupes dahoméennes. Une fois de retour au pays, ces otages étaient redistribués dans les plantations afin de remplacer les membres perdus. L'excédent d'otages était par la suite divisé en trois parts, la première allait au roi, la seconde était vendue comme esclave aux Européens et la troisième était distribuée entre les guerrières comme récompense du combat bien mené.

La famine, si elle exista, fut très rare dans le Dahomey. Polanyi explique ce phénomène par une grande efficacité de l'administration économique<sup>18</sup>. Toutes terres avaient l'obligation d'être cultivées, et ce, même si les habitants des proximités de celles-ci n'avaient pas besoin des ressources qu'elles fourniraient. Dans le cas où ils surproduisaient certaines récoltes, ils devaient alors adapter leur production à un autre type de bien. De nombreuses réglementations sur la production alimentaire avaient aussi pris place afin que personne ne puisse profiter abusivement de l'abondance pendant que d'autres subissaient la pénurie. Par exemple, en cas de faible réserve il était interdit d'exporter des céréales. Les porcs, qui étaient la principale source de viande, étaient comptés. Ainsi, il se pouvait que l'on ordonne de cesser l'abattage ou la vente afin de rétablir les provisions. Le sel était aussi sous l'ordre de nombreuses réglementations, puisque considéré essentiel à la vie. Ainsi, le Roi ne souhaitait pas en faire profit, mais il exigeait que l'on en vende à n'importe quelle personne nécessiteuse. On voit par ces quelques exemples évoqués par Polanyi que le Roi prenait une grande place dans l'équitable distribution des denrées alimentaires, mais ce fait est d'autant plus marquant que chacun des marchés locaux devait être institué par le Roi. De plus, aucune denrée alimentaire ne pouvait être achetée au marché sans cauris qui servait de monnaie.

Afin de maintenir une efficacité dans l'organisation, un recensement annuel était fait. Ce recensement servait essentiellement à savoir combien il y avait de travailleurs dans chaque catégorie, potier, cultivateur, chasseur, esclave, etc<sup>19</sup>. À partir de ces données, une approximation des ressources disponibles dans la totalité du royaume pouvait être faite et la taxation était proportionnée à la richesse du

<sup>17</sup> *Ibid.*, p.36.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 40.

pays. De nombreuses techniques étaient mises en place pour prévenir et déceler les fraudes de la taxation. Divers items faisaient l'objet d'une taxation particulière, par exemple les chasseurs étaient divisés en 13 groupes, et chacun des groupes devait fournir la royaute en viande durant un mois par année. L'abattage des animaux domestiques était taxé, soit monétaiement ou proportionnellement aux ressources disponibles. Pour les forgerons, la taxe était calculée sur la part des objets non vendus, comme pour les bêches, ou était calculée en proportion à la quantité d'items produite. La circulation des biens était aussi taxée pour ceux qui transportaient des biens d'une partie à l'autre du pays. La taxe sur l'agriculture était sans doute la plus importante selon Polanyi. Avec les données du recensement, un calcul évaluait la production agricole de chacun des villages et la taxation était attribuée à la totalité du village indistinctement. La répartition de la part de chacun à donner était alors faite localement.

L'équivalence entre les biens était fixée par le Roi. Celle-ci consistait à établir le prix auquel un objet pouvait être vendu, se limitait fortement toute spéulation et variation de prix sur les biens<sup>20</sup>. Cette équivalence était monétisée, puisque faite par le biais des cauris, et s'appliquait à tous les habitants du Dahomey. La dote donnée aux parents des mariés, le prix pour les services des prêtres ou des fonctionnaires, les prix des esclaves étaient tous des secteurs réglementés par ces équivalences. Lors de périodes économiquement creuses, ces équivalences étaient rehaussées.

Selon Polanyi, l'efficacité de la gestion du royaume faite par le Roi et par l'administration publique était largement due au principe de dualité caractérisant fondamentalement toute l'organisation du pays<sup>21</sup>. Cette dualité tirait son origine de la mythologie, où un ordre métaphysique aurait une prédilection domestique pour les jumeaux. Plus concrètement, cette obsession pour la dualité se manifestait dans des couples chargés de diverses tâches de l'administration publique. Ces couples étaient systématiquement formés d'un homme et d'une femme. L'homme avait pour fonction d'exécuter les consignes, alors que la femme servait de contrôleur aux tâches de l'homme. Cette organisation avait pour effet de voir des postes occupés par des femmes dans tous les niveaux de la hiérarchie dahoméenne. Ce système de surveillance mutuelle avait évidemment l'avantage de créer une grande honnêteté et fiabilité de l'administration publique.

C'est avec cette description de la complexité du processus d'administration étatique que l'on comprend un peu mieux comment la redistribution a pu prendre place dans le royaume du Dahomey. Tout au long de l'année, l'économie de la

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 53.

société était régulée, taxée, et organisée par le monarque et ses subordonnés, pour qu'une fois par an les richesses soient redistribuées dans la population lors de la grande célébration. Rappelons-nous qu'avec son concept de redistribution Polanyi cherche à mettre en évidence l'existence d'organisations économiques précapitalistes qui ne sont pas basées sur une libre concurrence, comme le suppose le paradigme économique classique. Il est à présent flagrant que l'économie du royaume du Dahomey était basée sur une très forte gestion étatique, où prenait place une redistribution. À présent que fut explorée la sphère étatique de la société dahoméenne par la redistribution, voyons comment la réciprocité prend aussi une place très importante, mais dans la sphère civile.

### *La réciprocité au quotidien*

Alors que la redistribution était faite annuellement, la réciprocité pour sa part était vécue quotidiennement et n'était pas institutionnalisée par l'État. Certaines institutions réciproques existaient tout de même. La plus importante était selon Polanyi le travail corporatif. Le rôle du travail coopératif était essentiellement de s'aider mutuellement<sup>22</sup>. Comme Polanyi le précise dans son concept, cette aide n'était pas forcément bilatérale, ainsi quelqu'un ayant reçu de l'aide ne la rendait pas forcément à la personne de qui il l'avait reçue. Puisque le travail salarié était inconnu et que certaines tâches pouvaient représenter de grands labeurs pour un seul individu, la meilleure solution était le travail coopératif. Celui-ci prenait forme dans des groupes nommés *dokpwe*, qui se chargeaient d'exécuter les travaux nécessaires. Puisque cette organisation n'était pas étatique, toute hiérarchie n'était pas tenue en compte. Ainsi si un dirigeant avait besoin de faire refaire sa toiture, le *dokpwe* était à sa disposition. L'obéissance à l'appel du travail coopératif était exigée, et sévèrement réprimandée en cas de refus, et ce, par l'exclusion par les autres membres de la société. Puisqu'aucune considération politique n'était tenue en compte, même le Roi avait accès au travail coopératif, mais s'il demandait de l'aide, le chef du *dokpwe* l'appellerait pour qu'il participe aux travaux et le Roi envoyait alors de la nourriture et son armée. Le *dokpwe* pouvait apporter de l'aide dans cinq circonstances distinctes: pour labourer les terres en cas d'incapacité, due à une maladie par exemple, pour labourer les terres en cas de trop grande superficie des champs, pour réaliser une obligation traditionnelle envers les parents de sa femme, puisque chaque année le gendre devait accomplir une grande réalisation pour son beau-père, de même il était possible de demander l'aide du *dokpwe* pour rendre un service à son père pour qui on devait travailler jusqu'à l'âge de 20 ou 25 ans, et

---

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 62.

finalement pour organiser les célébrations funèbres. Le travail était festif, on y chantait et un festin était servi à la fin de la tâche.

Une autre forme de réciprocité était présente dans le Dahomey, plus précisément chez les artisans<sup>23</sup>. Ils s'organisaient en coopératives, appelé *so*. Cette organisation avait diverses fonctions, entre autres d'aider les confrères dans des domaines spécifiques, où les autres membres de la coopérative étaient incompétents pour le faire, de même que pour faciliter le travail sur les matières premières, ou pour partager des outils, par exemple les potiers cuisaienr leurs créations de façon commune. Le *gbe* prenait aussi place dans le Dahomey. Cette organisation était essentiellement une famille étendue<sup>24</sup>. De façon volontaire, des individus s'unissaient en créant des fraternités afin de s'aider mutuellement dans la réalisation de certaines obligations. La part de l'engagement de chacun était stipulée à la création de la fraternité. Des cérémonies d'échange de cadeaux étaient une activité courante et étaient même très compétitives. Il était impossible pour une personne d'acquérir un prestige si elle ne faisait pas partie d'un *gbe*. Au niveau plus individuel, une grande importance était aussi attribuée au meilleur ami. Cette relation était marquée par une confiance, mais aussi par de grandes obligations. Lorsqu'une personne mourrait, c'est le meilleur ami qui avait l'obligation d'exécuter le testament, de même si une personne devenait malade, c'est cet ami qui devait venir aux soins. La dernière forme de réciprocités évoquées par Polanyi est le prêt<sup>25</sup>. Celui-ci avait lieu lorsqu'un homme subissait des difficultés économiques. Un autre homme pouvait alors lui prêter les fonds nécessaires pour le sortir de son infortune au prix du prêt d'un de ses enfants. Lorsque le prêt était remboursé, l'enfant rentrait à sa famille. Les enfants travaillaient donc pour les créanciers, mais en retour ces derniers devaient s'en occuper et ne pas les abuser. Il était très mal vu qu'un créancier maltraite les enfants qu'on lui avait prêtés. Si le délai de remboursement était trop long, la fille de l'endetté pouvait être prise pour femme par le créancier, alors que pour un fils, le père pouvait soit doubler la somme due en échange d'un deuxième fils, soit envoyer un deuxième fils, les deux travailleraient alors pour éliminer la dette de leur père, ou finalement les dirigeants du village pouvaient établir une certaine quantité de travail proportionnelle à la dette après lequel cette dernière serait effacée.

---

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 68.

### *L'administration domestique*

L'administration domestique n'est pas une forme d'intégration économique spécifique soulevée par Polanyi, sans doute puisqu'une société ne peut s'organiser principalement sur ce mode. Elle mérite toutefois que l'on s'y attarde un peu, quitte à la considérer dans la sphère de la réciprocité. À partir du moment où les sociétés deviennent agraires, l'organisation et la gestion des moyens de subsistance et des rapports sociaux prennent une importance jamais connue auparavant. La maisonnée parvient alors à devenir l'institution économique élémentaire<sup>26</sup>. Essentiellement basée sur la famille, la maisonnée s'assure de la bonne gestion des ressources. Normalement, les moyens de subsistance sont recueillis par le maître de maison, qui les redistribue par la suite. La maisonnée prend alors la forme d'une institution sociale fixe et permanente. Dans le Dahomey, la plus importante maisonnée était sans doute celle du Roi qui cultivait un grand domaine, dans le but d'une production massive, mais la maisonnée prenait des formes institutionnelles bien plus variées. L'organisation des terres au Dahomey était établie autour du *gbe*, soit donc de la famille étendue. Ce *gbe* était une institution patrilinéaire, fondée sur des principes essentiellement religieux, regroupant des hommes de parenté. Polanyi résume cette organisation des terres en trois éléments. D'abord, la maisonnée était caractérisée physiquement, c'était un regroupement de maisons ou de hottes qui était séparé des autres regroupements par un mur. Chacun des groupes avait la responsabilité de cultiver une parcelle de terre ou de répondre à une certaine tâche. En second lieu, le regroupement se caractérisait aussi par son organisation patrilinéaire, puisque la grande majorité des membres étaient reliés filialement par un grand-père, ou un arrière-grand-père. Et finalement, la maisonnée était unie par des principes religieux, qui exigeaient la commémoration des ancêtres, ce qui unissait fondamentalement les membres de la maisonnée. Cette commémoration des ancêtres était coutumière, par exemple il était le devoir des membres de ne pas laisser le tombeau du fondateur du *gbe* sans la présence d'un descendant mâle. Cette organisation n'était ni une propriété collective indivisible basée sur des fondements religieux, ni une association d'individus. Selon Polanyi, c'était plutôt un regroupement fondé sur une proximité bâti au cours de nombreuses générations, qui s'engageait à suivre des normes.

La succession et l'héritage étaient aussi un aspect important de l'organisation de la maisonnée dans le Dahomey. Les devoirs liés aux successions étaient pris très au sérieux. En outre, lorsqu'un homme fondait un nouveau composé, puisqu'il n'avait pas suivi celui de ses ancêtres, il bâtissait une maison. Au moment dû, il en bâtissait

---

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 70.

une autre pour son fils. À la mort du fondateur, il était le devoir du successeur, donc du fils, de réaménager dans la maison du fondateur avec sa famille pour y vivre. La tête de la maisonnée revenait alors au fils. La femme et les filles du défunt fondateur devaient alors quitter la maison d'origine. Le fils avait l'obligation de construire une autre maison, la troisième pour sa mère et ses sœurs. D'autres principes évoqués par Polanyi vont aussi réguler la succession. Évidemment, le nom du fondateur doit être maintenu, de même que les propriétés de la famille doivent lui demeurer, les ainés ne peuvent pas hériter des cadets, de même que les filles ne peuvent pas hériter des pères.

### *L'échange*

Polanyi a manifestement démontré par le biais de la redistribution, de la réciprocité et de la gestion de la maisonnée que l'économie du Dahomey était fortement encastrée dans les structures sociétales. Cela ne veut pas pour autant dire que l'échange ne prenait jamais place, ni qu'il n'y avait pas de marché, mais voyons à présent comment pouvaient fonctionner ces marchés. D'abord, Polanyi précise que les marchés du Dahomey n'étaient pas formateurs de prix<sup>27</sup>. Aucun troc n'était permis et l'usage de la monnaie était obligatoire. Cette obligation d'utiliser les cauris comme moyens d'échange permettait de fixer les prix, puisque le troc aurait plus difficilement pu créer toujours les mêmes équivalences. Le crédit n'existant pas, ni la vente en gros. Pour les artisans, le prix était fixé par des organisations de producteurs et pouvait être sujet à des variations à l'occasion. Ces organisations calculaient le coût de production des biens, tout en s'assurant du maintien de la qualité des produits et de la discipline. Pour les denrées alimentaires, le prix était fixé par la première femme qui arrivait au marché pour vendre ses aliments, les autres devaient alors adopter le même prix. La variation des prix ne dépendait pas de la variation de l'offre et de la demande, mais relevait plutôt de certaines décisions administratives faites par l'État<sup>28</sup>. De façon générale, les prix étaient très stables. La différence des prix d'un marché local à un autre ne créait pas de mouvement marchand et, par le fait même, pas de spéculation. La fonction principale du marché était de distribuer des biens, majoritairement de la nourriture cuite. Les vendeurs ne cherchaient pas à se faire le plus d'argent possible, Polanyi note d'ailleurs que le prix des aliments était très bas par rapport au coût de production. Une séparation était cependant faite entre le marché local et le commerce extérieur. Le marchand extérieur était une personne de passage et n'avait pas libre cours dans les marchés locaux. Il était confiné aux villages à proximité de

---

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p.86.

la frontière et faisait affaires uniquement avec les dirigeants, alors que ceux-ci s'assuraient de la revente.

On voit ainsi bien l'encastrement de l'économie dans la structure politique avec la redistribution, mais surtout l'on voit que le libre marché n'est pas du tout un phénomène naturel puisque n'étant pas la forme d'intégration économique prédominante dans cette société. De plus, on observe avec la réciprocité que la société du Dahomey était grandement caractérisée par une organisation non étatique et qu'une part importante de l'économie dépendait de cette forme d'intégration. Polanyi réussit une fois de plus à nous démontrer que l'économie n'est pas fondée sur un principe de libre concurrence visant à répondre aux intérêts individuels. Manifestement, la réciprocité dans le Dahomey ne servait pas exclusivement les intérêts individuels, mais bien davantage les intérêts collectifs.

# La sociologie de la culture de Raymond Williams

Jocelyn Darou

Dans le cadre du cours *Sociologie de la culture*

Avec Michel Ratté, hiver 2011

**L**e présent travail tentera de faire une brève présentation de la sociologie de la culture du britannique Raymond Williams et de son contexte d'émergence. Williams a eu une longue carrière, durant laquelle il a publié plus d'une vingtaine d'essais, sans compter quelques romans et pièces de théâtre. Son œuvre sociologique est reconnue par plusieurs comme extrêmement importante, voire comme un pilier de la sociologie de la culture contemporaine. Williams a également été un membre actif de la New Left britannique, dirigeant entre autres le New May Day Manifesto (avec S. Hall et E.P. Thompson), en plus d'être un des pères fondateurs des Cultural Studies anglaises. En effet, passionné des arts littéraires et fervent marxiste, Williams apporta à la fois une dimension culturelle aux théories sociologiques marxistes et une dimension marxisante à la sociologie de la culture.

L'œuvre de Raymond Williams tente de démontrer le rôle central qu'a la culture (au sens large – nous y reviendrons) au sein des conflits et des luttes de classes. D'autre part, son œuvre découle d'un quadruple constat : un constat idéologique de rejet du communisme orthodoxe staliniste (surtout suite à l'invasion soviétique de la Hongrie en 1956), un constat académique de critique des postures conservatrices et libérales en études littéraires, un constat politique de nécessité d'inclure les questions culturelles dans les analyses révolutionnaires tout en gardant une posture très critique face à l'emprise du marché capitaliste sur plusieurs pratiques culturelles et un constat existentiel à la fois de profond désespoir devant les avancés du néo-libéralisme et du néo-colonialisme ainsi que d'espoir authentique qui peut

découler d'un sentiment d'appartenance à une communauté vivante, à un *sense of place* et à une mobilisation politique par la base<sup>1</sup>.

Dans l'analyse qui suit, je présenterai les apports théoriques de l'œuvre de Williams, en me basant surtout sur deux de ses ouvrages plus récents (soit *Culture* et *Culture and Materialism*), non pas parce que ceux-ci ont eu une meilleure réception académique et populaire, mais plutôt parce que Williams y met plutôt l'accent sur son approche théorique et explique bien les tenants et aboutissants de celle-ci. Je mettrai donc l'accent sur les différentes définitions de la culture mises de l'avant par Williams, l'objectif qu'il donne à sa sociologie de la culture, le rôle éminemment politique qu'il donne à la culture (comprise ici comme structure de significations effectives, vécue dans des pratiques significatives), puis finalement les différentes dynamiques d'autonomisation du « domaine culturel » (compris ici au sens d'activités culturelles et artistiques).

## **Les grands apports de Williams et sa sociologie de la culture**

### *Les différentes définitions de la culture*

Dans ses *Keynotes*, cet ouvrage se voulant un dictionnaire des concepts utilisés dans une de ses premières œuvres, soit *Culture and Society*, Williams fait un historique succinct des différentes définitions du terme « culture » en Occident. Il reconnaîtra l'importance historique qu'a eu le concept de Culture surtout en Allemagne dans l'ère romantique, vue comme une essence à atteindre, vers laquelle s'approchait téléologiquement l'Humanité à travers son processus de civilisation. Cependant, dans son œuvre, il évacue cette manière d'aborder la culture, sans rejeter l'influence de cette vision de la culture dans l'histoire occidentale, mais plutôt d'un point de vue méthodologique et théorique. En fait, il mettra de l'avant deux définitions de la culture : la première désignant l'ensemble des travaux et pratiques intellectuels et imaginatifs d'une société (où l'art a une place fondamentale); la seconde semblable à la définition utilisée en anthropologie qui se réfère à un ensemble de conceptions et pratiques sociales, c'est-à-dire à un mode de vie, un *way of life*<sup>2</sup>. Par contre, il reconnaît la fluidité et la complexité de cette deuxième définition de la culture. En effet, pour lui, la culture n'est absolument pas statique, ni uniforme. La culture existe dialectiquement à travers les pratiques significatives concrètes d'individus concrets dans une société à un moment précis :

*What is true of 'a culture' as its most general level - that it is never a form in which people happen to be living, at some isolated moment, but a selection and organization, of past and present, necessarily*

<sup>1</sup> Cornell West, 1992, « The Legacy of Raymond Williams », dans *Social Text*, No. 30, pp. 6-8.

<sup>2</sup> Paul Jones, 2009, *Raymond Williams's Sociology of Culture*, Hampshire, Palgrave Macmillan, p. 17. et Raymond Williams, 1983 [1981], *Culture*, Glasgow, Fontana Paperbacks, p. 12.

*providing for its own kinds of continuity - is true also, at different levels, of many of the elements of cultural process.<sup>3</sup>*

Nous reviendrons plus bas sur toute la richesse et la subtilité d'une telle définition, au sein de laquelle la première définition a également toute sa place.

### **L'objet de recherche de la sociologie de la culture de Williams et des Cultural Studies**

Dans un texte sur l'importance du livre « Society and Culture » près d'un demi-siècle après sa publication, Francis Mulhern explique que l'objectif de cet ouvrage n'était « pas de développer l'idée de la culture comme une position ou un point de vue, mais de l'exposer en tant que le lieu de lutte qu'il a été historiquement. »<sup>4</sup> Williams, pour sa part, explique que les Cultural Studies doivent à la fois s'inspirer des études culturelles et littéraires, et de la sociologie plus classique (qui s'est maintes fois intéressée aux luttes de classes et aux relations sociales conflictuelles), mais qu'elles doivent avoir une approche *symboliste* dans ce travail, c'est-à-dire utiliser les outils de ces deux manières d'étudier l'expérience humaine pour en faire ressortir un contenu réel, source de conflit, mais d'abord et avant tout symbolique, ce qui n'enlève rien à sa réalité ni à ses effets matériels<sup>5</sup>. La structure symbolique sociale d'une société se verra par contre empiriquement à travers trois volets que se devra d'étudier la sociologie de la culture, soit les institutions et *formations* culturelles, le contenu des œuvres, objets et pratiques culturelles, et les effets de celles-ci sur l'ensemble du social.

*La structure des significations : une rupture avec la dichotomie base-superstructure*

Comme l'indique Williams dans *Culture and Materialism*,

Toute approche moderne de la théorie marxiste de la culture doit commencer par examiner la proposition de la base déterminante et de la superstructure déterminée. En réalité, d'un point de vue strictement théorique, ce n'est peut-être pas là que l'on devrait d'emblée commencer. À bien des égards, il serait préférable de commencer par une proposition tout aussi centrale et tout aussi authentique, la proposition selon laquelle l'être social détermine la conscience.<sup>6</sup>

En effet, Williams se dissociera du concept de base matérielle économique qui détermine une superstructure d'abord et avant tout idéaliste. Il démontre dans les pages suivant la citation ci-haut comment les marxistes orthodoxes ont surévalué la

---

<sup>3</sup> Raymond Williams, 1983 [1981], *Culture*, Fontana Paperbacks, Glasgow, p. 184.

<sup>4</sup> Francis Mulhern, 2009, « Culture and Society, Then and Now », dans *New Left Review*, No. 55, p. 37. (traduction libre)

<sup>5</sup> Raymond Williams, *Culture*, op. cit., p. 14.

<sup>6</sup> Raymond Williams, 2010, *Culture et matérialisme*, Montréal, Lux Éditeur, p. 31.

relation de détermination dont parlait Marx. En effet, il explique comment plusieurs auteurs ont apporté des nuances, voir des critiques à cette relation réductionniste, en mettant entre autres de l'avant une réinterprétation de concept de détermination qui serait plus près de l'orientation, voir de la médiation (plus ouverte). Williams va jusqu'à réinterpréter le concept même de base en s'inspirant du concept de *praxis* chez Marx. Il verra donc dans la base « la production primaire de la production elle-même, et des hommes eux-mêmes, c'est à dire à la production et à la reproduction matérielle de la vie réelle »<sup>7</sup>, dans laquelle peut être comprise toute « l'activité culturelle », de manière à s'éloigner des tendances ou approches qui seraient tentées de rejeter d'emblée tout ce qui s'éloigne de la production matérielle, économique, voir industrielle. Ainsi, Williams opère une fusion théorique entre la base et la structure pour adopter un point de vue plus près de celui de Lukacs : la totalité sociale – tout en s'assurant de spécifier qu'il ne rejettait absolument pas l'idée de domination ou de rapports de forces entre différentes classes sociales au sein de la totalité.

### *Structure de significations et pratiques significatives*

À travers le concept de totalité, Williams pourra introduire le concept puissant d'hégémonie, tel que développé par Antonio Gramsci. En effet, en introduisant ce concept, Williams réussira à réconcilier rapports de classe et culture (en tant que *way of life*) puisque

l'hégémonie suppose l'existence de quelque chose qui est véritablement total, qui n'est pas seulement secondaire ou superstructurel, comme l'idéologie dans son sens faible, mais qui est vécu à une telle profondeur, qui sature la société dans de telles proportions et qui, comme le dit Gramsci, constitue même la substance et la limite du sens commun pour la plupart des gens qui sont sous son emprise, qu'elle correspond à la réalité de l'expérience sociale de manière bien plus évidente que n'importe quelle notion dérivée de la formule de la base et de la superstructure.<sup>8</sup>

Cette hégémonie est fondée dans des pratiques, valeurs, institutions et groupes sociaux concrets qui, s'ils sont intériorisés totalement, prennent l'apparence de totalité vérifique absolue et ultime. À travers cette conception de culture ou d'idéologie hégémonique, Williams se rapproche du concept d'*habitus* dans son sens fort de Bourdieu, qui n'inclut pas seulement les « goûts » ou habitudes de base, mais également les manières de voir, comprendre et analyser le monde<sup>9</sup>, ainsi que

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>9</sup> Pierre Bourdieu, 1979, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Minuit.

du concept de structure symbolique signifiante chez Michel Freitag<sup>10</sup>. Ainsi, Williams définit l'idéologie, dans *Culture*, selon deux conceptions : la première (plutôt classique) étant les conceptions formelles et conscientes d'un groupe ou d'une classe spécifique et la deuxième, plus forte, de vision du monde ou de perspective générale qui est caractéristiques d'une classe ou d'un groupe social qui inclut à la fois des croyances formelles et conscientes, et aussi des attitudes, habitudes, sentiments conscients ou même des pressentiments, ou tendances inconscientes<sup>11</sup>. Williams voit les idéologies comme les formes les plus puissantes de production collective culturelle en ce sens où dès lors que l'on considère que les pratiques culturelles sont idéologiques, on doit leur reconnaître leur statut en tant que pratiques significatives, pratiques qui sont, justement, l'objet d'étude par excellence d'une sociologie de la culture comme celle de Williams.

Avec Gramsci, Williams reconnaîtra la complexité des idéologies hégémoniques et, surtout, leurs contradictions internes qui découlent du fait que ces idéologies ne sont ni une forme de domination directe, ni un mode d'oppression ou de contrôle centralisé et conscient. Ainsi, Williams explique comment, au sein d'une culture dominante, il y a également possibilité d'avoir des cultures et, surtout, des pratiques culturelles résiduelles (qui proviennent d'une culture dominante antérieure) ou encore émergentes (qui sont en lien avec une culture qui pourrait potentiellement devenir dominante). Ces pratiques non dominantes sont par contre souvent incorporées au système culturel dominant qui ne laissera que rarement subsister des pratiques alternatives et encore moins des pratiques ouvertement oppositionnelles. Ces processus d'incorporation sont également connexes à celui de reproduction de la culture dominante, processus qui passe, entre autres, par l'éducation institutionnalisée, par la tradition et par l'ensemble de pratiques, institutions (formelles et informelles) et formations culturelles déjà incorporées dans la culture dominante<sup>12</sup>. Ce processus de production, de reproduction et d'incorporation de la culture dominante en est un continu et évolutif qui, bien qu'il puisse être tolérant face à une certaine diversité non oppositionnelle, tend toujours quand même à réduire les « marges » en redéfinissant continuellement l'éventail des possibles acceptables à l'intérieur de l'ensemble des possibles humains (tant au niveau des pratiques culturello-artistiques que dans l'ensemble de la réalité sociale).

---

<sup>10</sup> Michel Freitag, « Pour un dépassement de l'opposition entre "holisme" et "individualisme" en sociologie », *Revue européenne des sciences sociales*, tome XXXII, no 99, 1994, p. 169-219.

<sup>11</sup> Raymond Williams, *Culture*, op. cit., p. 26.

<sup>12</sup> Raymond Williams, *Culture et Matérialisme*, op. cit., p. 43.

### *La culture comme « lieu » de rapports de classe conflictuels*

Bien que les pratiques culturelles et artistiques aient une certaine autonomie dans les sociétés modernes (nous y reviendrons plus bas), elles gardent tout de même un potentiel contestataire direct contre l'ensemble de l'idéologie ou de la culture dominante. C'est d'ailleurs un bon moment pour revenir sur le fait que Williams met vraiment l'emphase sur la pratique culturelle plutôt que sur la production ou la consommation des « objets » culturels. En effet, bien qu'il ne nie pas leur existence, il désire mettre l'emphase sur le lien entre structure et contexte social en général et la pratique artistique ou culturelle en tant que tel. Particulièrement, il tente de faire ressortir le rapport entre projets individuels et structures collectives, en laissant ainsi une ouverture à l'analyse du libre arbitre individuel tout en le rattachant à l'idéologie ou à la culture dominante<sup>13</sup>.

Williams clarifie également les types de contradictions internes qui peuvent subsister au sein d'une culture dominante, particulièrement dans un de ses aspects non institutionnalisés : la tradition. En effet, dans ce concept, on dénote une continuité désirée (mais non *nécessaire*) orchestrée effectivement et concrètement par un ou des groupes sociaux dominants à travers des relations sociales de domination<sup>14</sup>. Cela n'empêche évidemment pas d'autres groupes sociaux de tenter de mettre de l'avant des traditions ou des héritages culturels émergents, alternatifs ou oppositionnels (on pense par exemple à l'effort de valorisation de l'histoire des peuples autochtones et de la dénonciation de l'histoire coloniale chez plusieurs peuples autochtones d'ici et d'ailleurs). Également, ces conflits sont reflétés dans une tentation de contrôle ou du moins à travers une certaine négociation des pouvoirs concrets sur les institutions culturelles (au sens large). Toutefois, Williams clarifie bien que, malgré qu'une culture dominante ait parfois une très forte emprise sur les institutions formelles et informelles d'une société, il y a toujours un certain degré potentiel de « distance » entre les pratiques concrètes et la culture dominante puisque celle-ci ne domine pas physiquement et directement les individus.

### **L'autonomie relative de la culture**

Comme le démontrent les études historiques de Williams, la culture dans son sens d'ensemble des pratiques intellectuelles ou artistiques d'une société a des degrés d'autonomie bien différents d'une société à l'autre. Je tenterai ici de résumer très succinctement la thèse de Williams selon laquelle les différentes cultures au sein d'une société peuvent être relativement autonome face à la culture dominante et comment cette relation est également médiatisée par la réalité du marché capitaliste

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 187.

(à ne pas confondre, comme l'ont fait certains marxistes simplistes ou, du moins, orthodoxes). Cette première forme d'autonomisation provient de la création des premières institutions culturelles, sous la forme de *patronage*, c'est-à-dire d'un support matériel donné aux artistes afin que ceux-ci puissent se concentrer à la pratique culturelle ou artistique<sup>15</sup>. Ce soutien provenait autrefois directement d'individus, avant que n'apparaissent des modes de patronage collectifs, voire publics (via des systèmes de subventions par exemple). Par contre, un nouveau mode de patronage provient du marché comme tel, au sein duquel un artiste peut vendre ses œuvres, marché d'ailleurs institutionnalisé et au sein duquel l'artiste est relativement protégé grâce aux lois sur les droits d'auteur mises en place et appliquées par l'État.

Une autre manière à travers laquelle les pratiques culturelles se sont autonomisées dans la société a été à travers les *formations*, c'est-à-dire les regroupements d'artistes dont la première forme fut sans doute les guildes ou les académies<sup>16</sup>. Williams explique également le rôle des « mouvements » d'artistes et les différentie entre eux de par leur degré de formalisation (ie groupe au sein duquel il faut être inscrit vs groupe duquel on fait de facto partie parce que l'on partage une certaine conscience de groupe). Il différencie également ces groupes à travers leur relation avec d'autres groupes, soit par la spécialisation, la création simple d'alternatives ou encore l'opposition directe avec un autre groupe ou mouvement artistique, voir avec les structures sociopolitiques qui tiennent ce groupe en situation de domination par rapport à d'autres.

Williams explique également les dynamiques sociales qui font en sorte que la culture perde de son autonomie au sein de la société, soit à travers la censure ou le contrôle de divers groupes de pression, soit par les spécificités propres aux lois du marché capitaliste ou encore par les spécificités propres à la culture « populaire » à grande échelle. Concernant ces deux premières « asymétries », Williams démontre comment, historiquement et bien concrètement, la réalité des pressions faites sur certaines pratiques culturelles considérées comme déplacées, vulgaires, etc. (via des pressions étatiques ou carrément de la censure), vont directement à l'encontre d'un potentiel de profitabilité sur le marché, contredisant donc une fois de plus l'idée des marxistes orthodoxes selon laquelle toute la « superstructure » étatique-légale n'était qu'une suite logique des réalités matérielles économiques (c'est-à-dire le mode de production capitaliste). Dans cet exemple, Williams rappelle l'importance de la subtilité et de la complexité des analyses des différentes relations et réalités sociales

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 60.

qui influencent les pratiques culturelles dans la société. Mais il ne voit pas, non plus, le marché comme intrinsèquement émancipateur : celui-ci, au contraire, exerce des pressions fortes sur les pratiques culturelles afin que celles-ci coûtent le moins cher possible et qu'elles soient le plus reproductibles et distribuables possibles (ie pour les rendre disponible dans le marché de la culture de masse)<sup>17</sup>. Bien que cette injonction à la marchandisation culturelle ne soit pas répandue à l'*ensemble* des pratiques culturelles, elle reste bien présente et est même souvent intériorisée par les acteurs culturels et artistiques qui anticipent l'effet du marché sur leur travail.

### *Le potentiel émancipateur de la culture*

Dans *Culture*, Williams expose le rôle potentiellement révolutionnaire de la culture, tout particulièrement de la littérature, dans la société. En effet, pour lui, la littérature et les arts de la scène sont un mode de production d'un monde *potentiel* qui peut orienter ensuite nos actions politiques (si ce monde nous a inspirés). Ce monde imaginé partagé par une classe sociale est également près du concept de *culture de classe* E. P. Thompson, développé dans *The Making of the English Working Class*, dans lequel il démontre essentiellement que les réalités du mode de production économique ne créent pas, en soi, des classes sociales si elles ne sont pas accompagnées d'un partage d'un monde vécu à travers des interactions sociales fréquentes, un partage de pratiques culturelles ou de coutumes, etc. Une classe n'existe donc pas en soi, comme l'explique E. M. Wood dans un ouvrage qui reprend l'essentiel du travail de Thompson, les classes n'existent qu'à travers des processus et des relations réelles et concrètes<sup>18</sup>.

Dans *Long Revolution*, Williams explique également comment le processus d'incorporation des pratiques culturelles vécues concrètement au quotidien est directement lié aux luttes de classe au sein de la structure symbolique de significations<sup>19</sup>. En effet, un filtre est fait par la culture dominante entre la culture vécue concrètement, la culture « enregistrée » (*recorded*) et la création sélective de la tradition, qui sera ensuite retransmise via l'éducation, solidifiant donc la culture dominante. On comprend donc la relation dialectique entre formation d'une culture de classe concrète, luttes de classes matérielles et symboliques et pouvoir d'influence sur les institutions formelles et informelles qui orientent la production et la reproduction de la culture dominante. C'est ici la puissance de toute l'analyse de Williams, soit de ne pas faire de séparation absolue entre le matériel et le culturel,

---

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>18</sup> Ellen Meiksins Wood, 1995, *Democracy Against Capitalism : Renewing historical materialism*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 108.

<sup>19</sup> Paul Jones, *op. cit.*, p. 22.

entre la production matérielle et la production symbolique. C'est en ce sens qu'il utilise le terme de matérialisme culturel en parlant de son approche théorique.

## Conclusion

Nous avons pu voir, à travers cette courte recherche, quels sont les apports principaux de la sociologie de la culture de Raymond Williams à la fois à la théorie marxiste dans son ensemble qu'à la sociologie de la culture en tant que telle. Nous avons vu comment il critique radicalement le réductionnisme des marxistes orthodoxes qui ne voient la culture comme nulle autre chose qu'un fantasme, mirage d'une base dominée par des relations économiques capitalistes bourgeoises, et nous comprenons également à quel point il ne peut accepter toute approche naïve libérale ou conservatrice qui considérerait comme absolue l'autonomie du sujet individuel ou encore de la « sphère culturelle » dans son ensemble. En effet, nous avons vu comment, pour Williams, les pratiques culturelles, bien qu'elles aient leur mode d'être et de fonctionner propre à elles, ne sont pas qualitativement différentes des autres types de pratiques sur le fait qu'elles soient comprises dans cette plus grande culture, cette structure de significations sociale : la totalité hégémonique. Je conclurais sur une citation qui nous laisse précisément là où nous n'avons pu explorer dans ce court texte qui ne pouvait qu'aborder les principes théoriques orientant tout le travail qui reste à faire au sens de Williams :

Nous avons les principes des rapports de pratique, à l'intérieur d'une organisation dont on peut découvrir l'intention, et nous avons les hypothèses disponibles du dominant, du résiduel et de l'émergent. Mais ce que nous recherchons activement, ce sont la véritable pratique, qui a été aliénée à un objet, et les véritables conditions de la pratique - en tant que conventions littéraires ou en tant que relations sociales - qui ont été aliénées aux éléments constituants ou au simple contexte.<sup>20</sup>

---

<sup>20</sup> Raymond Williams, *Culture et matérialisme*, op. cit. p. 58.

**Hubert Rioux** - L'État national a-t-il un avenir? Trois perspectives sur une continuité réelle et souhaitable

**Sabrina Paillé** - Construction sociale de l'Autre et lutte pour la reconnaissance

**Camille Vaillancourt de Jocas** - Karl Polanyi: ses concepts, sa pratique

**Jocelyn Darou** - La sociologie de la culture de Raymond Williams